

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE) 2025 (DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE)

« FACE AUX ENJEUX »

FACE AUX ENJEUX, AVOIR CONFIANCE EN CE QUE NOUS SOMMES	18
Interview croisée	18
FACE AU MARCHÉ, NOTRE MODÈLE	19
Face au marché, bâtir un modèle attractif, efficient et durable	19
Coopérer pour développer les territoires	20
S'engager à produire en France	21
Le modèle d'affaires	22
Risques et opportunités	23
La matrice de matérialité	25
Certifications et Objectifs de Développement Durable	
FACE AUX CITOYENS, NOS ENGAGEMENTS	26
PILIER SOCIAL	26
Proposer un modèle qui donne sa chance à chacun	26
La marque employeur KRYG GROUP	28
Formation et parcours au sein du Groupe	30
Qualité de Vie au Travail	31
Santé et Sécurité au Travail en Centrale	33
Diversité et lutte contre les discriminations	35
PILIER ENVIRONNEMENTAL	37
Passer à l'action par des actions concrètes	37
Économie circulaire	38
Réduction de l'empreinte carbone	40
Sur le site de Bazainville	40
Sur le site de Nanterre	42
Dans les magasins	42
PILIER SOCIÉTAL	43
Être un acteur de santé à part entière	43
La Fondation d'Entreprise KRYG GROUP	44
Les associations soutenues par la Fondation en 2025	45
Le Bus de la Vue et de l'Audition sur la route du Tour de France	46
L'éthique pour guider nos pratiques	46
Santé et sécurité du consommateur	46
Achats responsables	48
Communautés et développement en local	49
FACE À NOUS, UNE TRAJECTOIRE VERS L'AVENIR	50
Synthèse	50

FACE AUX ENJEUX, AVOIR CONFIANCE EN CE QUE NOUS SOMMES

Interview croisée

Pierre FOURNIER, Président de KRYG GROUP

Sylvain PIERSON, Directeur de la Stratégie, de l'Innovation et de la RSE KRYG GROUP

Comment qualifieriez-vous l'année 2025 ?

P.F. : Pour KRYG GROUP, 2025 est l'année de la maturité stratégique et de la concrétisation de nos engagements. Nous avons démontré que la performance économique et l'impact positif sont intrinsèquement liés et que la RSE est bien le levier central de notre croissance et de notre différenciation sur le marché.

Cela s'est traduit par de nombreux succès comme l'ouverture du nouvel espace de formation de l'Ac@demy by KRYG GROUP à Bazainville pour le développement de nos talents, le lancement de notre gamme de montures ORIGINE, personnalisables et fabriquées localement, l'acquisition stratégique de SEECLY, la première marketplace de lunettes reconditionnées du marché, ou encore le partenariat avec le think and do tank IMPACT TANK. Ces projets sont les preuves tangibles que notre démarche RSE est le moteur de notre innovation.

S.P. : En effet, si 2025 est une année charnière, c'est parce que notre engagement en matière de RSE est plus qu'une intention, il fait entièrement partie de notre ADN. C'est toute la force de notre modèle coopératif historique qui valorise à la fois le savoir-faire des Associés et collaborateurs du Groupe, un ancrage territorial fort, et une qualité de service sans compromis. C'est l'essence même de l'impact positif que nous souhaitons générer, bien au-delà de la seule performance financière.

En ouvrant un centre de formation de l'Ac@demy à Bazainville, que recherche KRYG GROUP ?

P.F. : L'ouverture de ce nouvel espace, au cœur de notre site industriel et logistique, est un acte stratégique fort qui démontre l'importance que nous accordons à l'investissement humain. Il a pour mission de former des collaborateurs non opticiens aux fondamentaux du métier, leur offrant ainsi de réelles perspectives d'évolution et de montée en compétences. Cette démarche est une réponse proactive aux difficultés de recrutement rencontrées par nos Associés, dans un contexte de pénurie d'opticiens sur le marché. Nous formons ainsi nos propres talents en interne pour garantir à nos clients la qualité de service qui fait notre réputation.

Pour KRYG GROUP, que représente le prix spécial « Pionnier » remis pour sa gamme ORIGINE ?

S.P. : Ce prix, décerné par l'association Origine France Garantie, est bien plus qu'une simple reconnaissance. C'est la validation de la synergie entre notre modèle d'innovation responsable et notre engagement industriel français. ORIGINE incarne une rupture dans la fabrication des montures : la personnalisation, la découpe et l'assemblage se font directement en magasin, offrant plus de transparence au client et améliorant l'impact environnemental de ces produits.

Avec l'intégration de SEECLY, ces deux initiatives illustrent notre position de leader qui anticipe les attentes émergentes des clients et définit les standards de demain pour toute la filière optique.

P.F. : La responsabilité d'un leader est précisément d'être avant-gardiste et inspirant ! Notre mission est de continuer à expérimenter pour armer nos Associés d'innovations porteuses de sens et de différenciation. Avec ORIGINE et l'acquisition de SEECLY, nous prouvons que notre rôle d'éclaireur est ancré dans des actes concrets.

En quoi le modèle distributeur-producteur de KRYG GROUP sort-il renforcé du projet KAP 2023 ?

P.F. : Le projet KAP 2023 a marqué une étape décisive : l'agrandissement et la modernisation de notre site de Bazainville ont considérablement accru notre souveraineté industrielle. Nos capacités de production de verres certifiés Origine France Garantie s'en trouvent considérablement renforcées, tout en accélérant l'innovation. Nous garantissons ainsi à nos Associés des produits de dernière génération à des prix compétitifs, une traçabilité française totale et, fondamentalement, une chaîne de valeur plus courte et plus responsable.

Quel est l'enjeu du partenariat entre la Fondation d'Entreprise KRYG GROUP et le THINK AND DO TANK IMPACT TANK ?

S.P. : Notre collaboration avec IMPACT TANK, un think and do tank dédié à la mesure et au pilotage de l'impact social, vise à élever nos standards en matière d'engagement. L'enjeu est double : d'une part, professionnaliser l'évaluation de notre propre impact pour enrichir nos bonnes pratiques ; d'autre part, maximiser l'efficacité des actions de notre Fondation auprès des associations que nous soutenons au service de la santé visuelle et auditive. Ce partenariat témoigne de la montée en puissance et de la maturité de la Fondation d'Entreprise KRYG GROUP, dont les moyens ont été sensiblement renforcés ces dernières années.

FACE AU MARCHÉ, NOTRE MODÈLE

De la GUILDE DES LUNETIERS DE FRANCE à KRYG GROUP, notre modèle distributeur-producteur a démontré sa pertinence. Organisé en coopérative, il nous a permis d'accéder à la première place du marché de l'optique en France. Aujourd'hui, plus que jamais, il nous donne la possibilité de concrétiser notre raison d'être : la santé visuelle et auditive pour tous. En tant que leader, nous devons innover pour continuer à être à la pointe et servir d'exemple, aussi bien dans l'excellence opérationnelle et commerciale qu'en matière d'engagement RSE. Alors que notre modèle d'affaires est confronté à des risques, il nous faut saisir les opportunités pour répondre aux enjeux RSE. Notre pratique du management intégré Qualité Sécurité Environnement Santé, qui facilite le dialogue entre les parties prenantes et qui fut pionnière en la matière, nous y aide.

Face au marché, bâtir un modèle attractif, efficient et durable.

Interview d'Amaury DUTREIL, Directeur Général de KRYG GROUP

Qu'est-ce qui vous a convaincu de rejoindre KRYG GROUP ?

A.D. : Différentes raisons m'ont convaincu de rejoindre KRYG GROUP. D'abord, après plusieurs années passées dans l'audition, je souhaitais continuer à travailler dans un environnement qui allie des enjeux de santé publique et des impératifs économiques de performance et de compétitivité. Ensuite, le modèle coopératif qui s'impose aujourd'hui comme une véritable force : il offre aux entreprises la liberté de se concentrer sur leur performance opérationnelle, tout en s'appuyant sur le groupement pour piloter la vision stratégique à long terme. À la différence des modèles capitalistiques plus agressifs, il place la satisfaction client et le respect des engagements au cœur de sa démarche. Enfin, la solidité de la marque, sa réputation et ses valeurs fortes ont été pour moi de véritables leviers d'adhésion à ce collectif.

Quelle est votre vision du marché de l'optique ?

A.D. : Le marché connaît une transformation majeure. Au-delà du développement de notre Réseau, nous devons rester agiles et vigilants face aux évolutions réglementaires en faisant valoir nos positions auprès des institutions, ce que nous faisons évidemment.

Une autre rupture, mais technologique celle-là, vient des lunettes connectées : écouteurs intégrés, caméras embarquées, interfaces avec l'IA... Une révolution technologique qui redéfinit notre métier. Ce virage est stratégique et intéresse d'autres types de distribution. À nous de veiller à ce que ces innovations restent entre les mains des professionnels de l'optique. Le défi est de taille, mais notre collectif dispose de tous les atouts pour le relever avec succès.

En quoi le modèle coopératif est-il attractif ?

A.D. : Il incarne un équilibre unique entre autonomie et sécurité. Les entrepreneurs conservent leur indépendance, tout en s'appuyant sur des services performants qui les libèrent des complexités opérationnelles. Concilier culture entrepreneuriale et ambition collective exige un engagement constant, nourri par la contribution active des Associés et un véritable esprit de famille. Cette exigence repose sur une solidarité exemplaire : nos Administrateurs agissent avant tout pour le collectif, guidés par la confiance, la responsabilité et une vision partagée.

En quoi ce modèle est-il efficient ?

A.D. : Notre efficacité repose sur quatre piliers clés. La proximité, d'abord : nos Associés connaissent intimement leurs clients et leur territoire. L'esprit d'entreprendre, ensuite : il leur donne l'audace et l'agilité nécessaires pour innover. Notre statut unique de distributeur-producteur : un levier puissant pour créer et partager la richesse. La force de notre marque, enfin : bâtie dans la durée, elle repose sur des valeurs solides qui inspirent confiance et fierté, générant un véritable cercle vertueux.

Est-ce aussi un modèle durable ?

A.D. : Il l'est d'abord parce qu'il est performant, et je m'inscris pleinement dans la continuité du plan KRYSTAL 2028, dont les priorités nous offrent un véritable avantage concurrentiel. Mais ce qui donne toute sa force à notre démarche responsable et durable, c'est avant tout notre ancrage local. Nos Associés jouent un rôle clé dans le commerce de proximité, et cette proximité donne tout son sens à nos engagements : le produire en France qui franchit une étape supplémentaire avec la gamme de montures ORIGINE, le développement de la seconde main avec SEECY, ou encore la formation et le développement des compétences grâce à l'Ac@demy by KRYG GROUP.

C'est cet ancrage qui nous permet de conjuguer performance économique, impact social et excellence industrielle, toujours au plus près du terrain.

Coopérer pour développer nos territoires

Partout en France, nous gardons une longueur d'avance grâce à notre volonté d'entreprendre durablement. Depuis la création du groupement en 1966, notre modèle coopératif est une pièce maîtresse. Plus que jamais, il fonde nos engagements en matière de responsabilité sociétale : coopération, excellence, innovation. Trois valeurs fondamentales qui fédèrent nos Associés et guident leurs actions. Grâce à la coopération, nous développons notre excellence par le partage de bonnes pratiques.

Avec ses 1 162 Associés, KRYG GROUP rassemble 1 615 magasins d'optique en France et 1 649 dans le monde sous trois enseignes d'optique (KRYG, LE COLLECTIF DES LUNETIERS, LYNX OPTIQUE/YOU DO) et une enseigne d'audition (KRYG AUDITION). KRYG GROUP, c'est aussi CODIR, notre site de production et de logistique, situé à Bazainville dans les Yvelines, qui fait de notre Groupe un fabricant de verres exemplaire.

Grâce au statut coopératif de la GUILDE DES LUNETIERS, qui regroupe les Associés, la gouvernance des entités de KRYG GROUP est démocratique et participative. Les Associés de la GUILDE DES LUNETIERS bénéficient de services visant à accompagner le développement de leurs activités :

1. LA SOCIÉTÉ KRYG GROUP SERVICES pour :

- la création, l'exploitation, le développement et la promotion d'articles d'optique, d'audioprothèses et d'accessoires ;
- la mise en œuvre des techniques commerciales et publicitaires propres à promouvoir les ventes des membres de ses réseaux de magasins.

2. LA SOCIÉTÉ CODIR pour :

- une activité de centrale d'achat auprès des opticiens et audioprothésistes. CODIR leur propose un catalogue de références en verres, montures, solaires, lentilles, produits audition...
- la fabrication, le surfaçage et le traitement des verres.

3. LA FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP, qui agit pour améliorer la santé visuelle et auditive de tous. Elle mène des actions de sensibilisation, de communication et de formation auprès de tous les publics, soutient la recherche et la prévention ophtalmique et auditive, et facilite l'accès à la correction visuelle et auditive des populations défavorisées.

4. LA SOCIÉTÉ KRYG GROUP SERVICES EXPANSION, chargée de l'activité succursaliste, qui détient en propre deux fonds de commerce sous Enseignes du Groupe en France métropolitaine et exploite les sites e-commerce des Enseignes du Groupe.

5. LA SOCIÉTÉ KRYG GROUP INTERNATIONAL ET OUTREMER, qui exploite depuis 2010 un Réseau de franchisés dans les DROM-COM et en Belgique dans le cadre de son activité de master franchise.

6. L'AC@DEMY BY KRYG GROUP, qui assure des formations dans l'ensemble des spécialités utiles aux activités du Groupe.

7. L'ÉCOLE BY KRYG GROUP, Centre de Formation des Apprentis du Groupe, qui dispense une formation complémentaire au BTS OL, conçue pour répondre aux besoins du Réseau et pallier la pénurie de recrutement.

8. LA CENTRALE DES OPTICIENS (CDO), qui regroupe des opticiens et des audioprothésistes indépendants sans Enseigne, représentant aujourd'hui environ 2 393 points de vente optique et 1120 centres de corrections auditive. Dans le cadre de son activité, la CDO entreprend ou fait réaliser l'ensemble des activités industrielles, commerciales, de distribution et de fabrication au bénéfice de ses Adhérents.

Sont exclues du périmètre de la présente déclaration, les sociétés OPTIQUE RHÉNANE et PRIM VERRES qui sont sans activité.

DÉFINITION

La coopérative est une organisation autonome de personnes qui se réunissent volontairement pour répondre à leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs. Elle repose sur une propriété collective et un mode de décision démocratique, selon le principe : « un Associé, une voix ». Responsables de leurs propres capitaux, les coopératives maîtrisent leur développement et la gestion des moyens qu'elles mettent en commun. Chaque Associé d'un groupement coopératif participe activement à la construction de son avenir.

S'engager à produire en France

Le modèle distributeur-producteur de KRYG GROUP vise à développer la production en France, à investir dans les territoires, tout en proposant aux consommateurs **des produits technologiques de qualité à des prix accessibles**.

Réseau d'opticiens depuis sa création en 1966, KRYG GROUP a intégré en 1998 la production de verres afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne : fabrication, logistique et vente. L'entité de production et de logistique CODIR assure un service complet, de la commande à la livraison en magasin, ou directement chez le client final via les sites e-commerce de ses enseignes KRYG et YOU DO. Garant de l'indépendance et d'un surcroît de compétitivité, ce modèle permet de redistribuer la valeur créée au consommateur. Là où un distributeur classique dispose principalement de l'expérience client comme levier d'innovation, nous avons la capacité d'agir également sur le produit lui-même, en investissant dans sa conception et sa qualité.

Un projet majeur d'investissement, baptisé KAP 2023, a permis de relocaliser en France la fabrication de 400 000 verres à forte valeur ajoutée, renforçant ainsi l'engagement du distributeur-producteur KRYG GROUP en faveur du « Produire en France », de la création l'emploi et de l'investissement dans nos territoires.

Depuis janvier 2024, cette initiative, lancée fin 2021, a porté la production de CODIR à 1,8 million de verres à forte valeur ajoutée par an, contre 1,4 million en 2020, et augmenté la capacité de détournage de 2 millions à 3,5 millions de verres. Considéré comme l'un des projets industriels les plus structurants au niveau régional, KAP 2023 a bénéficié d'une subvention de 800 000 € dans le cadre du volet « Soutien à l'Investissement Industriel dans les Territoires » du plan de relance mis en place par l'État*.

DATES CLÉS

1966 : Création de la coopérative et naissance de l'enseigne KRYG

1980 : Création de la centrale d'achat et la plateforme logistique à Bazainville

1982 : Création de l'enseigne VISION PLUS

1998 : Création de l'usine de fabrication des verres à Bazainville

2002 : Création de la FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP et acquisition de la CENTRALE DES OPTICIENS

2003 : Acquisition de LYNX OPTIQUE

2012 : Obtention de la certification Origine France Garantie, KRYG GROUP devenant le premier verrier certifié

2014 : Lancement de KRYG AUDITION

2017 : Adoption d'un nouveau cap stratégique appelé Vision 2025

2018 : Lancement de l'AC@DEMY BY KRYG GROUP

2020 : Obtention de la certification *Service France Garanti* pour KRYG GROUP (service consommateurs) et CODIR (service client)

2022 : Lancement de l'ÉCOLE BY KRYG GROUP, le Centre de Formation d'Apprentis du Groupe

2023 :

- Lancement du nouveau plan stratégique de KRYG GROUP, baptisé KRYSTAL 2028, structuré autour de 3 piliers stratégiques et d'un quatrième élément :
 - la préférence client, pour faire de nos Enseignes les préférées des Français ;
 - l'accélération du développement du Groupe ;
 - l'accélération dans l'audio en multipliant les nouveaux points de vente ;
 - le renforcement de la veille stratégique et de l'innovation.

- Fin de KAP 2023, le projet d'agrandissement et de modernisation de l'usine de Bazainville

2024 : Obtention par KRYG GROUP du label AFNOR Engagé RSE, niveau Confirmé, pour les services centraux, CODIR et l'ensemble des magasins sous les enseignes d'optique et d'audition du Groupe.

* Pour faire de l'industrie un pilier de la relance économique, le gouvernement a mobilisé en 2020, 2021 et 2022, des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Dans ce cadre, la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance ont mis en place un appel à projets visant à soutenir des projets d'investissement industriel dans des secteurs stratégiques d'une part, et à forte composante territoriale d'autre part.

Nos ressources



Capital Humain
687 collaborateurs
1 162 Associés



Capital Industriel
Site de Bazainville (Yvelines) qui regroupe les activités d'achats, de logistique et de production
Site certifié : ISO 14001, ISO 9001, ISO 45001
Surface de 17 500 m²
+ 40 000 références en stock



Capital Financier
Structure de bilan solide
Capitaux propres 95 M€
(dont 89 M€ part du Groupe)
Trésorerie 99 M€ (25 M€ de placement immobilisés non inclus)



Capital Intellectuel
4 Enseignes
« SIGNATURE KRYs », la gamme de verres ultra personnalisés



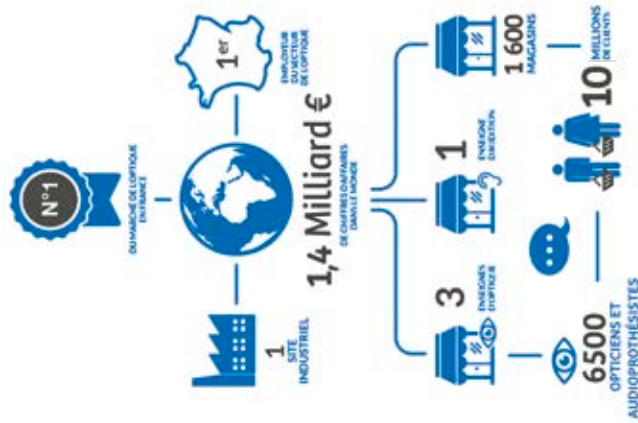
Capital Environnemental
Politique environnementale forte
Systèmes de réduction de consommation des ressources



Capital sociétal
7 000 emplois en France
Certifications « Origine France Garantie » et « Service France Garanti »

Notre écosystème

Les sociétés de **KRYs GROUP** ont pour objectif d'améliorer la qualité et la santé visuelle.
Ses chiffres clés :



Notre création de valeur



Capital Humain
77% de collaborateurs formés dans l'année
22^{ème} au palmarès* des entreprises où il fait bon travailler



Capital Industriel
2 millions de verres dont 1,8 million à haute valeur ajoutée produits par an
+ de 13 millions d'articles expédiés



Capital Financier
CA des 4 Enseignes** : 1,422 Md€ en 2024
CA site industriel*** : 182 M€
Résultat site industriel*** : +1,5%



Capital Intellectuel
40 marques



Capital Environnemental
68 % des déchets valorisés
Économie d'énergie grâce à ses investissements (récupération de chaleur, isolation, machines...)
Recyclage des lunettes usagées



Capital sociétal
6 058 personnes déployées sur le Bus de la Vue et de l'Audition

* Palmarès GREAT PLACE TO WORK® 2025
** Année calendaire
*** Année fiscale

Risques et opportunités

Les informations présentées ci-après concernent uniquement l'Unité Économique et Sociale (UES) regroupant GUILDE DES LUNETIERS, KRY'S GROUP SERVICES et CODIR.

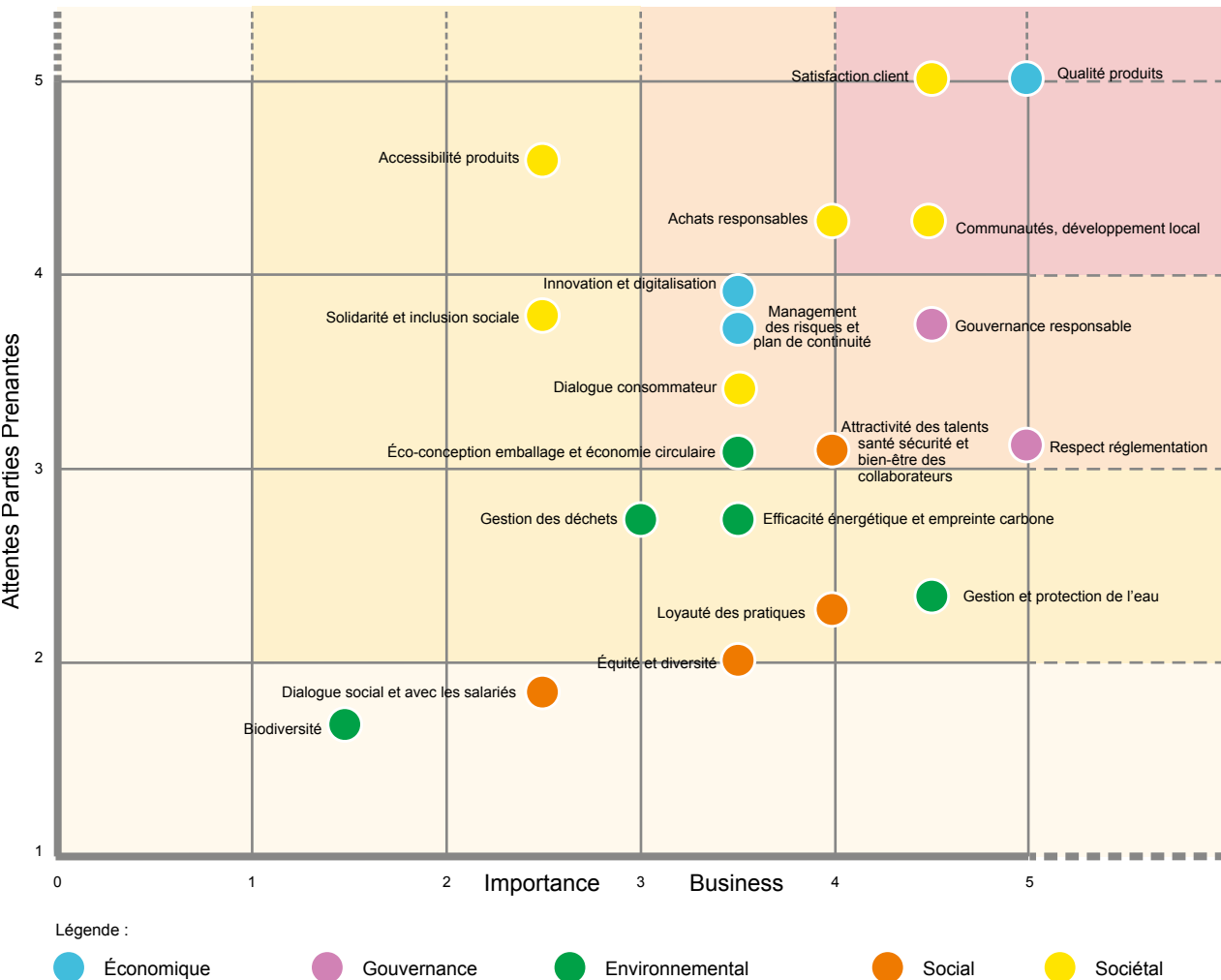
Afin d'identifier les principaux risques et opportunités, des enquêtes ont été réalisées auprès de notre Président, des Directions clés (Direction Générale Groupe et Site de Production, Santé et Réglementation, Juridique, Achats, Communication Corporate, Ressources Humaines, Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement...), de nos Associés, ainsi que d'autres parties prenantes, telles que le syndicat professionnel majoritaire du secteur et des associations. Ces travaux, complétés par une analyse approfondie des marchés, ont permis au Comité Stratégique RSE d'établir une cartographie des risques et des opportunités (validé par le Comité de Direction Groupe), et une matrice de matérialité.

Principaux risques, opportunités, attentes et enjeux

N°	Risques (R) / Opportunités (O)	Attentes / Enjeux liés
R1.	Perte attractivité du Groupe Turnover / Absentéisme	Attractivité des talents, santé sécurité et bien-être des collaborateurs Équité Diversité Dialogue social avec les salariés Management des risques et plan de continuité
R2.	Accidents et coûts associés Pénibilité et risques psychosociaux	Attractivité des talents, santé sécurité et bien-être des collaborateurs
R3.	Perte de parts de marché	Qualité produits Accessibilité produits Respect réglementation Satisfaction clients (opticiens et clients des magasins sous Enseignes du Groupe) Dialogue avec les consommateurs Innovation, digitalisation Management des risques et plan de continuité
R4.	Détérioration de l'image de marque	Gouvernance responsable Loyauté des pratiques Achats responsables
R5.	Épuisement des ressources	Efficacité énergétique et empreinte carbone Éco-conception, emballage et économie circulaire Gestion et protection de l'eau
R6.	Pollution	Efficacité énergétique et empreinte carbone Gestion des déchets Gestion et protection de l'eau Biodiversité
O1.	Amélioration de l'image de marque	Solidarité, inclusion sociale Communautés et développement local
O2.	Amélioration de l'image de marque	Efficacité énergétique et empreinte carbone Éco-conception, emballage et économie circulaire Gestion et protection de l'eau

Le numéro de risque ou de l'opportunité est indiqué au début de la présentation des actions permettant de les traiter.

La matrice de matérialité



Sauf précisions contraires, dans les indicateurs qui suivent, les chiffres 2023, 2024 et 2025 sont ceux correspondant à l'exercice fiscal (1^{er} octobre N - 1 au 30 septembre N).

Certifications et Objectifs de Développement Durable

Fer de lance de la filière visuelle en France, KRYG GROUP inscrit depuis de nombreuses années sa démarche d'amélioration continue dans une perspective internationale. L'ensemble du système de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel est certifié, ses engagements en matière de qualité servant de moteur à l'excellence française et contribuant à élever l'ensemble de la filière.

Le site industriel de KRYG GROUP est certifié depuis 2007 pour les normes Qualité (ISO 9001) et Environnement (ISO 14001) et depuis 2011 pour la norme Sécurité (ISO 45001).

Aujourd'hui, 80 % des magasins sont certifiés AFNOR Qualité en optique Ref-230, une démarche de certification de service initiée en 2011.

Seul groupement d'optique à fabriquer lui-même ses verres en France, à Bazainville (78), KRYG GROUP a été le premier verrier à obtenir, en 2012, la certification « Origine France Garantie », puis, dix ans plus tard, la certification « Service France Garanti », confirmant son rôle de précurseur.

Guidé par sa démarche de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel, KRYG GROUP a intégré ses actions dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les 193 États membres des Nations Unies. Parmi les 17 priorités fixées par l'organisation internationale pour construire un modèle de société plus juste socialement et durablement, le Groupe en retient 10, directement liées à ses risques et opportunités, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles stratégies et à des collaborations multilatérales basées sur des indicateurs quantifiables.

KRYG GROUP PUBLIE DES INDICATEURS PERMETTANT DE SUIVRE SES EFFORTS POUR CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DE :

	Bonne santé et bien-être		Lutte contre les changements climatiques
	Consommation et production responsables		Énergies propres et d'un coût abordable
	Accès à des emplois décents		Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
	Égalité entre les sexes		Justice et paix
	Accès à une éducation de qualité		Éradication de la pauvreté

En mai 2024, KRYG GROUP a obtenu le label AFNOR Engagé RSE pour ses services centraux, CODIR et l'ensemble des magasins sous ses enseignes d'optique et d'audition.

Ce label repose sur un référentiel de plus de 55 critères, fondés sur les lignes directrices de la norme internationale ISO 26000 et alignés avec les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

KRYG GROUP a ainsi fait l'objet d'une évaluation en profondeur sur site, durant laquelle ses parties prenantes internes (services centraux, site de production, magasins du Réseau) et ses parties prenantes externes ont été interviewées.

Le Groupe a obtenu le niveau « Confirmé » dès sa première participation.

FACE AUX CITOYENS, NOS ENGAGEMENTS

Au fil des années, KRYG GROUP a développé une forte culture de l'engagement, combinant certifications et labels externes, adhésion aux Objectifs de Développement Durable et actions de solidarité via sa Fondation d'entreprise. Ces initiatives ont progressivement structuré la démarche RSE du Groupe, aboutissant aujourd'hui à une mobilisation concrète au service des territoires. « La santé visuelle et auditive pour tous » est désormais la raison d'être du Groupe, qui guide l'ensemble de ses actions, orchestrées par une Direction Stratégie, Innovation et RSE résolument tournée vers l'avenir.

PILIER SOCIAL

La politique de Ressources Humaines de KRYG GROUP a fait le choix de concilier performance sociale, économique et environnementale. L'enjeu majeur consiste à recruter et fidéliser les talents afin de disposer de la bonne personne, au bon moment et au bon endroit.

Pour cela, elle s'appuie sur une marque employeur forte. La signature « *L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels* » illustre l'expérience collaborateur que l'entreprise souhaite offrir à chacun.

Les actions menées visent à développer et valoriser le capital humain de l'entreprise et à maintenir la qualité de vie au travail. Dans tous les domaines – formation, diversité, lutte contre les discriminations, santé et sécurité au travail, recrutement local, digitalisation... –, KRYG GROUP cherche à renforcer son attractivité. Cette promesse RH se veut le reflet exact de l'expérience collaborateur, tout en mesurant les progrès qu'il reste à accomplir.

Proposer un modèle qui donne sa chance à chacun

3 questions à Nathalie VARENNE-WOELFLÉ,
Directrice des Ressources Humaines KRYG GROUP

Quels sont les grands axes de la politique RH de KRYG GROUP ?

Notre politique RH est le reflet de notre modèle coopératif, fondé sur la valorisation du collectif et le partage de la valeur créée. Elle est conçue pour être le levier de notre performance durable. Nous articulons cette stratégie autour de trois piliers majeurs. Le premier est l'investissement dans les talents : le développement continu des compétences est une priorité, matérialisée par un budget de 2 % de la masse salariale consacré à la formation continue.

Le deuxième est le bien-être et la Qualité de Vie au Travail (QVT), qui passe par l'amélioration continue des conditions de sécurité et une politique de reconnaissance globale, incluant des dispositifs financiers incitatifs. Le troisième est l'inclusivité et l'égalité des chances. Nous menons une lutte proactive contre toutes les formes de discrimination, avec un engagement ferme pour l'égalité professionnelle Femmes-Hommes et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Ces trois leviers concourent, ensemble, à bâtir une expérience collaborateur forte, moteur essentiel du sentiment de fierté d'appartenance à notre Groupe.

Sur quelles actions repose concrètement cette expérience collaborateur ?

L'expérience collaborateur est notre boussole. Elle doit répondre à un double impératif de conquête de nouveaux talents et de fidélisation des équipes en place, grâce à un engagement fort et réciproque. Cela se traduit par des outils modernisés, à l'image de la plateforme digitale OCO (intégration, mobilité, départ) développée en 2025, qui digitalise et personnalise l'accompagnement tout au long du parcours professionnel. C'est un signe de notre volonté d'améliorer l'écoute et l'agilité collaborative. De plus, nous assurons le partage des fruits de la performance collective via un dispositif d'épargne salariale ambitieux, affirmant notre rôle d'employeur responsable et la force de notre modèle coopératif. Enfin, le pilotage régulier de la Qualité de Vie au Travail, incluant la sécurité, le maintien d'un bon climat social et l'équilibre vie pro/vie perso, est le garant de notre engagement constant en faveur du bien-être de nos équipes. L'ensemble de ces initiatives structurent et affirment la force de notre marque employeur sur le marché.

Quels sont les chantiers prioritaires pour poursuivre cette dynamique ?

Notre ambition s'articule autour d'une dynamique d'amélioration continue, focalisée sur trois chantiers prioritaires : l'exemplarité managériale, l'équité et l'optimisation de la Qualité de Vie au Travail (QVT) avec un axe prévention fort. Nous mesurons l'efficacité de cette démarche : les résultats du palmarès Great Place To Work®, en constante progression, sont un puissant indicateur de la confiance et de l'alignement de nos équipes. Ces résultats confirment un haut niveau de confiance envers le management, un engagement massif autour de notre politique RSE et un attachement viscéral à notre ancrage industriel et au Produire en France. En définitive, ces succès RH traduisent la solidité de notre culture d'entreprise. L'Humain est et restera le moteur de notre performance, incarnant au quotidien les valeurs fondamentales de notre modèle coopératif.

Face aux candidats, développer l'expertise du Réseau avec l'Ac@demy à Bazainville

La professionnalisation comme levier stratégique

Le secteur de l'optique est confronté à une pénurie durable d'opticiens diplômés, un défi qui pourrait freiner les ambitions de croissance du réseau KRYG GROUP (400 ouvertures de magasins d'optique prévues dans le cadre de KRYSTAL 2028). Face à ce besoin structurel de recrutement et à la volonté de soutenir l'emploi et la professionnalisation, KRYG GROUP a fait le choix d'un investissement majeur dans la formation interne.

Un pôle d'excellence immersif

Pour pallier ces tensions, le Groupe a renforcé son organisme de formation, l'Ac@demy (créé en 2018), avec l'inauguration, en avril 2025, d'un nouvel espace de 420m² à Bazainville. Ce site, implanté au cœur de notre site de production et plateforme logistique, constitue un levier majeur d'attractivité et de développement des compétences.

L'espace offre une professionnalisation grandeur nature : il propose des répliques fidèles des concepts de magasins de nos enseignes (KRYG OPTIQUE ET AUDITION, LE COLLECTIF DES LUNETIERS et YOU DO). Cette immersion permet de plonger les stagiaires – souvent en reconversion professionnelle – dans des conditions réelles de vente. Les installations comprennent également des salles de formation dédiées et un atelier pour l'apprentissage des gestes techniques (montures et verres). Notre investissement se poursuivra en 2026 avec l'ajout de modules spécialisés en audition et en contactologie.

Le programme « Devenez vendeur en optique »

Le programme phare « Devenez vendeur en optique », encadré par des formateurs internes, est un dispositif rapide et efficace. Il permet aux nouveaux collaborateurs d'acquérir les fondamentaux du métier (accueil, vente, lecture d'ordonnance, réparation, tiers payant).

Ce cursus intensif alterne théorie et pratique sur cinq semaines, dont trois passées au centre immersif de Bazainville. L'objectif est double : permettre aux candidats d'être rapidement autonomes et opérationnels pour nos Associés, et garantir une qualité de service homogène et élevée dans toutes les enseignes du Groupe.

Avec huit sessions organisées en 2025 – un rythme maintenu en 2026 – pour accompagner la montée en compétence d'une centaine de candidats par an, le nouvel espace de l'Ac@demy à Bazainville représente une étape-clé dans l'engagement de KRYG GROUP. Elle confirme la volonté de la Coopérative de se positionner comme un employeur apprenant, attractif et moteur dans l'élévation des standards de la filière.

La marque employeur KRYG GROUP

R1. La marque employeur KRYG GROUP est le fruit d'une co-création fondée sur l'intelligence collective, s'appuyant sur des audits, des interviews et des focus groupes, ayant mobilisé une centaine d'Associés et de collaborateurs, en magasins comme en Centrale.

La signature « *L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels* » illustre cette marque employeur. Elle vise à attirer les meilleurs profils, fidéliser les talents et renforcer les compétences au sein de nos équipes, tout en reflétant la culture interne du Groupe.

Dans le cadre de ses engagements en matière de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), KRYG GROUP structure ses actions autour de la diversité des profils et des emplois ainsi que de la stratégie globale du Groupe. Un accord GEPP, signé par les 3 syndicats CFDT, CFE-CGC et CGT, est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans, jusqu'au 31 décembre 2026.

Cet accord GEPP repose sur 5 engagements :

1. Anticiper les besoins et attirer les talents ;
2. Donner à vivre une expérience collaborateur différenciante ;
3. Maintenir et développer l'employabilité, les compétences et la performance ;
4. Garantir un environnement de travail motivant et sécurisant, grâce à des dispositifs de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) optimums ;
5. Favoriser la diversité et l'inclusion.

L'accord GEPP réaffirme également le droit à la déconnexion, tout en laissant aux collaborateurs la liberté de connexion.

Pour garantir une intégration réussie et offrir une expérience collaborateur positive dès les premiers jours, les nouveaux arrivants en Centrale bénéficient d'un parcours structuré comprenant :

- 2 jours d'intégration,
- une formation aux bases de l'optique pour les collaborateurs ne venant pas du secteur,
- un système de parrainage interne,
- une journée d'immersion en magasin.

Dans un contexte de recrutement de plus en plus tendu, KRYG GROUP propose aux futurs collaborateurs de la Centrale une expérience différenciante et digitale, conçue pour les conforter dans leur choix d'intégrer le Groupe et sécuriser leur arrivée.

L'ambition est de professionnaliser et moderniser l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, depuis la promesse d'embauche jusqu'aux premiers pas dans l'entreprise, grâce à un outil digital, responsive et facile d'utilisation.

Dans ce cadre, le projet OCO (intégration, mobilité, départ), a permis, en 2025, le déploiement de la solution digitale Workelo, qui centralise les flux d'informations des nouvelles recrues. Elle facilite le partage des éléments contractuels, transmet la culture de l'entreprise et améliore l'efficacité des équipes internes.

Les chiffres clés (périmètre équipes Centrale)

• Taux de turnover	9 %
• Nombre de CDI	649

Concernant l'organisation du travail, la politique du Groupe permet de concilier les besoins de l'entreprise avec l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des salariés.

Ainsi, certains collaborateurs bénéficient d'un système d'horaires variables, tandis que d'autres, tous volontaires, choisissent de travailler de nuit ou le samedi/dimanche/lundi ou à temps partiel.

Après un test et un bilan positif en 2017, le télétravail a été mis en place au sein de KRYG GROUP en 2018, puis encadré par un nouvel Accord Télétravail signé en novembre 2021 entre les partenaires sociaux et la Direction. Initialement prévue au 1^{er} décembre 2021, son entrée en vigueur a été reportée au 1^{er} avril 2022 en raison de la crise sanitaire.

Le télétravail est ouvert à tous les salariés volontaires répondant aux critères d'éligibilité définis dans l'accord : confiance, activités compatibles, autonomie, respect de la confidentialité et sécurité des données, compatibilité avec l'organisation du service, compatibilité du logement. Il est soumis à l'accord du manager et du membre du Comité de Direction.

Chaque salarié de KRYG GROUP autorisé à y accéder bénéficie d'une période d'adaptation de 3 mois et peut choisir parmi plusieurs formules : de 2 à 8 jours de télétravail par mois selon l'organisation et le temps de travail du collaborateur, avec un minimum de 2 à 3 jours en présentiel par semaine, afin de maintenir la meilleure intégration au collectif de travail.

Au 30 septembre 2025, 302 collaborateurs bénéficient du télétravail, dont 272 à hauteur de 8 jours par mois (forfait maximum), soit 90 % des télétravailleurs.

Un retour d'expérience auprès des télétravailleurs KRYG GROUP est prévu en décembre 2025 sous la forme d'une enquête interne.

À travers sa promesse employeur, KRYG GROUP met en avant non seulement ses valeurs de coopération, d'excellence et d'innovation, et ses engagements en matière de ressources humaines, mais également les atouts qui fondent sa différence et lui permettent d'être le premier employeur du secteur.

Indicateurs emploi (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Effectif au 30/09	Total	626	666	687
	Évolution effectif par rapport à année précédente	+3,5 %	+4,1 %	+3,2 %
	Femmes	370 soit 59 %	400 soit 60 %	421 soit 61 %
	Hommes	256 soit 41 %	266 soit 40 %	266 soit 39 %
	Employés	194	200	214
	Agents de maîtrise	141	148	150
	Cadres	292	318	323
	CDI	603	638	649
	CDD	4	3	8
	Apprentissage	18	25	30
	Professionalisation	1	0	0
Nombre embauches	Total	100	106	98
	CDI	81	81	66
	CDD	7	7	10
	Apprentissage	11	18	22
	Professionalisation	1	0	0
Nombre départs	Total	79	70	72
	CDI	53	50	50
	CDD	11	8	6
	Apprentissage	13	11	16
	Professionalisation	2	1	0
Taux de turnover	CDI	11,4 %	10,6 %	9 %
Répartition par âge au 30/09	≥ 53 ans	20 %	21 %	21 %
	25-52 ans	75 %	74 %	74 %
	< 25 ans	5 %	5 %	6 %
Taux salariés	35h/semaine	52 %	51 %	52 %
	Forfait jours	46 %	48 %	47 %
	Temps partiel	2 %	1 %	1 %
Taux salariés	De nuit	5 %	5 %	5 %
	Alternance Nuit/Jour	1 %	1 %	1 %
	Samedi Dimanche Lundi	4 %	4 %	4 %

Indicateurs au 30/09 (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Nombre de télétravailleurs		288	283	302

Formation et parcours au sein du Groupe

R1. Les actions de formation développées par KRYG GROUP traduisent la promesse de sa marque employeur. Les relations entretenues avec les écoles, le développement de l'Ac@demy – l'organisme de formation interne dédié au Réseau – et la progression du e-learning prouvent le bien-fondé d'une politique de ressources humaines qui accorde une place centrale au développement des compétences.

En juin 2022, notre plateforme de formation digitale K@mpus a évolué vers une version plus intuitive. Commune à l'interne et au Réseau, elle propose des modules de formation portant aussi bien sur l'excellence relationnelle que sur le télétravail, les bases de l'optique et le management.

Au sein de la Centrale, KRYG GROUP investit massivement dans la formation de ses collaborateurs. Le budget alloué représente, pour l'exercice 2025, 2 % de la masse salariale (KRYG GROUP a dépensé 1,84% de la masse salariale).

Concernant les managers de la Centrale, le cursus manager en *blended learning* (formation mixte, entre e-learning et présentiel), accompagné de coaching individualisé et d'une formation à l'entretien annuel, s'est poursuivi pour développer la posture managériale en 3D (Coach, Leader, Pilote). 12 nouveaux managers ont pu en bénéficier. Ce cursus est complété chaque année par des accompagnements visant à renforcer les bonnes pratiques managériales au sein du Groupe.

Environ 50 managers ont participé au Webinaire « Prévenir et gérer les conflits ». En complément, 45 managers ont suivi un atelier spécifique destiné à renforcer leur capacité à prévenir et gérer les situations conflictuelles.

49 managers sont inscrits à des ateliers « Pratiquer et recevoir le feedback en 360° », dont 13 ont déjà suivi le programme.

En 2025, l'ensemble des managers du Groupe se sont vu offrir la possibilité de réaliser un coaching de 3 séances d'une heure, destiné à les accompagner dans la résolution de situations liées, par exemple, au leadership, à la communication, à la gestion du temps, à la définition des priorités... Autant de thèmes abordés en toute confidentialité avec des coachs certifiés. Au total, 29 coachings ont été lancés en 2025, dont 23 sont déjà terminés.

Côté magasin, KRYG GROUP poursuit la démocratisation de la formation en multipliant les formats : e-learning, distanciel, présentiel.

La plateforme d'e-learning K@mpus, également accessible via une application mobile, rend la formation agile et accessible aux collaborateurs en magasin. En 2024, l'Ac@demy a poursuivi le développement de son offre en créant 15 nouvelles formations à destination du Réseau optique et audition.

Avec pour objectif de tisser des liens privilégiés avec les étudiants en optique et en audition, KRYG GROUP propose depuis 2021 des interventions d'experts dans les écoles partenaires. Ces modules, notamment axés sur l'entrepreneuriat, visent à susciter des vocations et à offrir des perspectives de carrière au sein du Groupe.

Ce partage de connaissances autour de l'entrepreneuriat s'inscrit pleinement dans la philosophie de notre organisme de formation. Créée en 2018 et certifiée Qualiopi depuis 2020, l'Ac@demy vise avant tout à faire vivre le sens du collectif et développer l'esprit managérial, pour que l'ensemble des magasins puisse s'appuyer sur des managers formés. Pour atteindre cet objectif, KRYG GROUP propose des parcours de formation pour les managers de proximité et multi-sites, soutenus par des coachs internes – véritable spécificité du Groupe – qui accompagnent les managers dans la mise en œuvre opérationnelle des outils et méthodes vus en formation. En 2024, 180 managers ont ainsi été coachés, ce qui représente plus de 1 300 séances de coaching.

Dans le cadre de sa stratégie de développement des compétences, KRYG GROUP a lancé en septembre 2022 son Centre de Formation des Apprentis (CFA). Adossé à l'offre d'apprentissage de 7 écoles partenaires, ce CFA, baptisé « L'École by KRYG GROUP », a pour vocation de former des jeunes en alternance à l'excellence des métiers de l'optique d'aujourd'hui et de demain. Il permet à la Coopérative de pallier les difficultés de recrutement qui touchent le secteur et de constituer un vivier de talents dotés des savoir-faire et savoir-être indispensables à la réalité du terrain chez KRYG GROUP. Pour sa quatrième promotion, le CFA a accueilli 13 alternants, avec un objectif à terme de 50 apprentis formés chaque année.

Indicateurs formation (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Taux global de salariés formés	Tous	67 %	63 %	77%
	Salariés ≥ 53 ans	69 %	57 %	68%
Nombre d'heures global de formation		9 568 h	8 024,5 h	10 278 h
Nombre d'heures moyen de formation /salarié formé		22,7 h	19,1 h	19,5 h

Qualité de Vie au Travail

R1. Pour KRYG GROUP, la Qualité de Vie au Travail s'inscrit pleinement dans la stratégie et les valeurs de l'entreprise. En cohérence avec sa nature coopérative et dans la volonté de construire ensemble une entreprise performante unique, où il fait bon travailler et s'épanouir, KRYG GROUP encourage depuis 2011 les actions collectives. Le préfixe « co » (du latin cum, avec), qui symbolise cette approche – coopération, collaboration, communication, co-construction – n'est pas un vain mot : il se traduit concrètement dans les pratiques.

En 2025, KRYG GROUP figure pour la 12^{ème} année consécutive au palmarès Great Place to Work®, et se classe 22^{ème} pour la Centrale. 85 % des collaborateurs considèrent en effet que le Groupe est une entreprise où il fait bon travailler.

En magasin, les Associés et managers voient leurs efforts récompensés : 85,1 % des collaborateurs se déclarent en accord avec les valeurs de leur entreprise. C'est le résultat de l'enquête annuelle ChooseMyCompany 2024, à laquelle 400 magasins ont participé, soit 1 198 répondants.

Pour sa 3^{ème} participation, le Réseau KRYG GROUP se classe à la 2^{ème} place du classement HappyIndex®AtWork 2025, dans la catégorie des entreprises de plus de 1 000 collaborateurs, avec un taux de recommandation de 84,2 %, une note globale de 4,52/5 et un engagement score de 73 points/100.

Le mouvement que la signature de marque employeur « *L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels* » impulse, entre singularité et diversité, se retrouve aujourd'hui dans l'ensemble des pratiques RH et sociales du Groupe.

En effet, la promesse faite à chacun de trouver sa place au sein du collectif est aussi une promesse de Qualité de Vie au Travail.

Une communauté d'ambassadeurs, porte-parole de l'entreprise en interne comme en externe, a été créée en 2023 pour valoriser les atouts du Groupe en tant qu'employeur et co-construire des actions concrètes destinées à attirer de nouveaux talents et renforcer l'engagement des collaborateurs internes.

Le regroupement des deux communautés d'ambassadeurs (QVCT et marque employeur) a donné naissance à un collectif volontaire et motivé d'une quarantaine de collaborateurs, issus de différentes Directions. Leurs missions : relayer et faire vivre la marque employeur, promouvoir les valeurs coopératives et valoriser la politique RH axée sur le bien-être au travail, notamment sur les réseaux sociaux ou lors d'événements de recrutement.

Les évolutions d'organisation font, elles aussi, l'objet de démarches collaboratives visant à nourrir l'expérience collaborateur. Le dialogue social mené avec les partenaires sociaux s'inscrit dans la même logique de co-construction. Entre octobre 2024 et septembre 2025, 4 accords ont été signés (accord Prime Partage de la Valeur, avenant à l'accord Organisation et Durée du temps de travail, accord NAO 2025, accord d'intéressement).

Le programme annuel KGA contribue à la transformation de l'entreprise et place les *soft skills* au cœur du système de performance.

Pour atteindre les objectifs de son plan stratégique KRYSTAL 2028, et faire avancer rapidement les projets, KRYG GROUP doit être plus agile, rapide, efficace et productif. L'objectif n'est pas de faire plus, mais de faire mieux pour gagner en efficacité. Le programme KGA 2025, consacré à la thématique « La Confiance by KRYG GROUP », met l'accent sur ce socle essentiel à des relations professionnelles saines et productives. C'est donc un enjeu de performance individuelle et collective.

Le programme s'articule autour de plusieurs temps forts, dont un webinar de lancement, suivi d'une expérience inédite de théâtre immersif pour sensibiliser les collaborateurs aux incivilités en milieu professionnel (494 collaborateurs ont participé à ces sessions, en présentiel à Bazainville et Nanterre).

Un webinaire intitulé « Prenons soin de soi et des autres » a réuni près de 200 collaborateurs en mai 2025. Animé par Adrien CHIGNARD, psychologue du travail et expert en prévention des risques psychosociaux, il a exploré des clés concrètes pour reconnaître le mal-être, créer du lien, développer la reconnaissance et prendre soin de soi et des autres. L'intervenant a rappelé l'importance du soutien social et de la récupération psychologique, en partageant des outils applicables dans la vie professionnelle comme personnelle.

Tout au long de l'année, des initiatives pour développer la confiance en soi ont également été menées : les astuces KGA, diffusées chaque semaine, pour mieux vivre ensemble dans l'entreprise, et un webinaire dédié à la culture du REX et sa différenciation avec le feedback 360°.

Des ateliers « Parler Vrai » ont continué à être déployés en Production, Logistique et au Service Clients : 10 sessions ont ainsi attiré 50 collaborateurs.

L'objectif : favoriser une communication simple et de qualité avec les autres, fondée sur l'écoute et la reformulation, afin de renforcer la collaboration et l'efficacité.

En parallèle, les ateliers Flash – des webinaires de 30 minutes animés par des experts internes – ont permis de partager les bonnes pratiques sur l'utilisation des outils internes. Un catalogue de formation a été développé pour soutenir le thème central de l'année : la confiance.

Ce programme global vise à faciliter le quotidien des collaborateurs tout en maintenant un haut niveau de performance et de bien-être en entreprise.

Pour améliorer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail de ses collaborateurs, KRYG GROUP déploie un programme annuel ambitieux, comprenant ateliers (réflexologie, massages) et conférences sur des thèmes en lien avec la santé (déconnexion, santé mentale, sommeil ou soutien aux collaborateurs aidants). Certaines de ces conférences, ouvertes à tous, sont également disponibles en replay via l'intranet.

Afin de prévenir la désinsertion professionnelle et d'assurer une reprise d'activité dans les meilleures conditions, KRYG GROUP a structuré un parcours d'accompagnement complet pour les collaborateurs en absence de longue durée, articulé en 2 temps :

1. Maintien du lien pendant l'absence : l'entretien de liaison

En avril 2025, l'entreprise a formalisé la mise en place d'un entretien de liaison pour les collaborateurs en arrêt maladie de plus d'un mois.

Objectifs :

- maintenir le lien social et professionnel avec le collaborateur pendant son absence,
- préparer et faciliter son retour à l'emploi dans les meilleures conditions,
- identifier en amont d'éventuels besoins d'aménagement de poste ou d'accompagnement.

Premiers résultats (avril - septembre 2025) :

- 40 collaborateurs éligibles se sont vus proposer cet entretien,
- 20 entretiens de liaison ont été conduits par l'équipe Ressources Humaines,
- 13 retours à l'emploi ont été constatés à M+2 (2 mois après la proposition d'entretien).

2. Sécurisation du retour : l'entretien de reprise de poste

Au retour du collaborateur, un entretien de reprise de poste est généralisé et conduit par le manager.

Périmètre d'application : cet entretien est systématique pour toutes les absences (hors congés) supérieures ou égales à 1 mois, et à partir du 3^{ème} arrêt de travail sur l'année civile (même si sa durée est inférieure à 1 mois).

Objectifs :

- faciliter la réintégration du salarié sur son lieu de travail,
- déterminer si les causes de l'absence sont liées au poste ou aux conditions de travail, afin de définir d'éventuelles actions correctives.

Outils : un support et un guide d'entretien sont mis à la disposition des managers pour garantir la qualité de ces échanges.

KRYS GROUP est convaincu que la performance durable de l'entreprise est intrinsèquement liée à la santé et au bien-être de ses collaborateurs. En 2025, année désignée « Grande Cause Nationale » pour la santé mentale, le Groupe a renforcé sa politique de prévention des Risques Psychosociaux (RPS) à travers une démarche structurée en plusieurs étapes.

1. Diagnostic : mesurer pour agir

Une enquête « Santé au Travail, Engagement et Fragilités » a été menée en juin 2025 auprès de l'ensemble des collaborateurs afin d'établir un état des lieux précis.

Indicateur clé : cette enquête a enregistré un **taux de participation de 55 %**, témoignant de l'implication des équipes sur ces enjeux.

Prochaine étape : l'analyse détaillée des résultats permettra, dans un second temps, la construction d'un plan d'actions spécifique et ciblé pour les deux années à venir.

2. Sensibilisation : informer et former

En parallèle de cette analyse de fond, une campagne globale de communication et de sensibilisation est lancée en octobre 2025 pour outiller l'ensemble des collaborateurs et managers. Elle comprend :

- **des ateliers de sensibilisation** dédiés aux managers pour les aider à l'identification et la prévention des RPS,
- **des modules de formation en e-learning** spécifiques, accessibles via la plateforme interne K@mpus pour l'ensemble des collaborateurs et des managers,
- **des supports d'information** (flyers et affiches) déployés sur les sites de Nanterre et Bazainville pour ancrer les messages clés.

Indicateur absentéisme (périmètre équipes Centrale)	2023	2024	2025 UES
Taux moyen absentéisme Groupe	6,91 %	7,33 %	6,22 %

Santé et Sécurité au Travail en Centrale

Pour réduire les accidents, la pénibilité et les risques psychosociaux, KRYS GROUP a mis en place un système de management Santé Sécurité au Travail, qui vaut au site de production et de logistique CODIR une certification depuis 2011. Chaque année, un plan d'action est défini à l'issue de l'analyse des risques professionnels (comprenant le document unique) et d'autres données (réglementation et recommandations, presque accidents...).

R1/R2. La santé et la sécurité des collaborateurs constituent des priorités essentielles pour KRYS GROUP. Elles s'inscrivent dans un continuum qui nous permet d'assurer la poursuite de notre activité et de nous adapter avec agilité. Les collaborateurs restent mobilisés et motivés.

Depuis 2019, KRYS GROUP offre aux collaborateurs de la Centrale un accès gratuit à une plateforme de télémedecine, accessible 7 jours sur 7, de 8h à 20h. Les salariés peuvent y consulter un médecin généraliste ou un spécialiste, obtenir un avis médical, un diagnostic ou, dans certains cas, une ordonnance. Ce dispositif, dont la pertinence s'est confirmée pendant la crise sanitaire, s'inscrit désormais durablement dans la politique de santé du Groupe.

Concernant la réduction de l'exposition aux produits chimiques, la Direction Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) valide l'introduction de chaque substance et s'assure, le cas échéant, que les moyens de protection sont correctement mis en place. Les produits les plus dangereux sont proscrits. En 2025, 20 nouveaux produits destinés à la fabrication et la maintenance des équipements de production ont été validés et intégrés à l'analyse des risques chimiques.

Les chiffres clés (périmètre équipes Centrale)

Formation SST : 416 collaborateurs, soit 61 % de l'effectif

KRYS GROUP agit non seulement pour prévenir les risques, mais aussi pour améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs, à travers de nombreux aménagements individuels et collectifs.

En 2025, les conditions de travail des collaborateurs ont continué de progresser. Par exemple, une étude de luminosité a été réalisée afin de vérifier que l’ambiance lumineuse sur chaque poste de travail permettait à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions.

En production, dans l’atelier de surfaçage, des travaux importants ont permis de supprimer la manutention manuelle des barquettes. Des travaux dans le local de sablage, des aménagements ont réduit le niveau sonore de 20 dB, pour atteindre 70 dB. Dans l’atelier de traitement, les masques respiratoires ont été remplacés par des modèles plus récents, légers et performants.

En logistique, la zone de préparation des colis DROM-COM a été réaménagée pour plus d’ergonomie. Les factures DROM-COM ont également été dématérialisées, supprimant les trajets entre le service clients et l’entrepôt — soit l’équivalent d’environ 15 kg de factures portées chaque semaine.

Fin 2024, le siège de Nanterre a déménagé dans un immeuble plus moderne, fonctionnel et moins énergivore. En 2025, les collaborateurs y ont pris leurs marques dans des espaces aménagés selon leur choix et dont l’ambiance se veut zen et végétale.

Indicateurs santé sécurité (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Accidents du travail (AT)	Taux de fréquence	24,85	25,69	20,21
	Taux de gravité	2,90	3,61	2,1
Indicateur absentéisme (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Taux absentéisme lié aux AT		1,28 %	1,30 %	0,78 %

Chaque année, des formations sont dispensées aux collaborateurs afin d’assurer leur santé, leur sécurité et de prévenir les accidents. Tous les deux ans, la Direction QSHE organise également des modules de sensibilisation en petits groupes, permettant de faire des rappels utiles aux équipes sur les risques chimiques, les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), ainsi que les gestes et postures. Fin 2025, une formation animée par un expert sécurité avec le témoignage d’une personne devenue handicapée suite à un accident du travail, a particulièrement marqué les esprits. En effet, elle a mis chacun (du Directeur Général à l’opérateur) devant ses responsabilités, avec un ton poignant, drôle et décalé. Le pilote ayant été très apprécié par les 60 participants, cette formation sera déployée auprès de l’ensemble des collaborateurs.

En 2025, à la suite d’un audit terrain mené par un ergonome, plus de 130 collaborateurs des ateliers de production, de l’entrepôt et de la Direction QHSE ont participé à des ateliers de sensibilisation aux gestes et postures d’une durée d’1h30. Ces ateliers ont conduit à la mise en place d’échauffements physiques lors de la prise de poste. Ils ont permis aux collaborateurs de prendre conscience de l’importance de préserver leur corps pour être bien physiquement tout au long de la journée et à plus long terme. En effet, les exercices d’échauffement facilitent la transition entre une phase de repos et le début de l’activité professionnelle, favorisant un réveil en douceur des muscles et articulations, et préparant le corps à une activité physique sur le poste de travail.

Des collaborateurs volontaires ont suivi une formation complémentaire d’une journée pour devenir référent sur ce sujet. Désormais, dans les ateliers d’usinage, à l’entrepôt et à la Direction QHSE, les collaborateurs réalisent quotidiennement des exercices de quelques minutes pour limiter le risque de Troubles Musculo-Squelettiques.

Cette bonne pratique sera étendue à l’ensemble du Groupe en 2026.

En 2025, un groupe d'amélioration continue, piloté par la Direction QHSE, et composé d'opérateurs de la Direction Industrielle, de la Logistique et d'une représentante RH, a été mis en place afin d'augmenter de manière significative l'engagement des collaborateurs dans la sécurité du site. À la suite des analyses menées, plusieurs actions ont été validées et déployées : création de livrets d'accueil par atelier, renforcement de la communication interne (intranet écrans, panneaux de management visuel) et lancement d'une campagne d'affichage impactante et décalée, très appréciée par les collaborateurs et même par les visiteurs.

Des quarts d'heure sécurité, baptisés « K'osons sécurité », ont également été instaurés à l'entrepôt. En 2025, 53 personnes y ont participé, autour de thématiques variées telles que « la circulation dans l'entreprise » ou « l'utilisation des escabeaux mobiles »...

Indicateur Formation et sensibilisation SST (2 exercices cumulés) (périmètre équipes Centrale)		2022/2023	2023/2024	2024/2025
Salariés formés	Nombre	297	347	416
	Taux	47 %	52 %	60,6 %
Nombre d'heures moyen de formation /salarié		4h	4,22h	4 h

Diversité et lutte contre les discriminations

R1. Premier employeur de son secteur, KRYG GROUP considère la diversité comme une véritable richesse. Lutter contre les discriminations constitue un pilier essentiel de la promesse de sa marque employeur, résolument collective et porteuse d'avenir.

C'est pourquoi KRYG GROUP s'engage activement en faveur de l'emploi des jeunes. Chaque année, le Groupe signe des contrats d'alternance et accueille des stagiaires, leur offrant l'opportunité de mieux cerner le fonctionnement d'une entreprise coopérative et de mieux connaître les activités du Groupe sur le terrain. Ces jeunes talents seront peut-être nos collaborateurs de demain.

Quant aux collaborateurs seniors, des formations leur sont proposées afin de maintenir leur niveau d'employabilité.

Tous les salariés de plus de 57 ans ont également la possibilité de réaliser un bilan retraite destiné à les préparer à leur départ, tout en assurant le transfert de leurs compétences. Ce dispositif inclut, selon les cas, des formations spécifiques métier, du tutorat, du parrainage ainsi que des aménagements de poste ou d'horaires.

KRYG GROUP fait régulièrement appel à des organismes et entreprises employant des personnes en situation de handicap pour la réalisation de certaines prestations, telles que l'entretien des espaces verts.

Le Groupe participe également à des actions solidaires liées au handicap, comme la collecte de bouchons destinée à financer la fabrication de fauteuils roulants. Depuis 2021, l'association LES BOUCHONS DE L'ESPOIR se rend régulièrement à Bazainville pour récupérer des cartons remplis de bouchons, permettant le financement d'activités et de matériel handisport.

Les postes de travail des collaborateurs en situation de handicap sont aménagés selon les recommandations correspondant à leurs besoins (siège et clavier ergonomiques...).

Dans le même esprit, le Groupe s'engage à diffuser ses offres d'emploi sur des sites spécialisés dans le handicap. Ainsi, en mars 2024, une page recruteur dédiée à KRYG GROUP a été créée sur le site Handicap.fr

En novembre 2024, lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), un outil interactif et anonyme a été déployé auprès des collaborateurs pour les aider à mieux comprendre la démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ce test en ligne, intitulé « La RQTH : c'est pour moi ou pas ? », invite chacun à répondre à des questions simples sur sa situation, ses besoins et son quotidien professionnel. En quelques minutes, le collaborateur reçoit un profil personnalisé, accompagné de conseils et d'informations pratiques pour envisager la démarche.

Au total, 141 connexions ont été enregistrées. Le test a montré que 56 collaborateurs sont potentiellement éligibles à une RQTH.

En septembre 2025, une série de 4 témoignages vidéo de collaborateurs partageant leur expérience et leur vision du handicap a été publiée sur l'intranet du Groupe, afin de sensibiliser les équipes et de lutter contre les préjugés.

Une sensibilisation spécifique des managers de la Direction Commerce a également été réalisée au cours du même mois.

En matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, l'index KRYG GROUP 2025 (au titre de 2024), publié en février 2025, s'établit à 81/100. Le Groupe poursuit activement ses efforts pour réduire les écarts de rémunération et garantir l'équité dans les augmentations et les évolutions professionnelles.

Les chiffres clés (périmètre équipes Centrale)
RQTH 4 %

Indicateurs (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Entrées contrats alternance		12	18	22
Entrées stagiaires rémunérés		4	2	3
Nombre de stages non rémunérés		25	37	49

Indicateurs formation (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Taux global de salariés formés	Salariés ≥ 53 ans	61 %	57 %	68 %

Indicateurs au 30/09 (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
% collaborateurs RQTH ou en invalidité		3 %	4 %	4 %

Indicateurs égalité femmes-hommes (périmètre équipes Centrale)		2023	2024	2025 UES
Taux d'embauche (CDD et CDI)	Femmes	66 %	59 %	70 %
	Hommes	34 %	41 %	30 %
Taux de formés	Femmes	62 %	64 %	62 %
	Hommes	38 %	36 %	38 %

PILIER ENVIRONNEMENTAL

Le pilier environnemental de notre démarche RSE s'appuie largement sur notre modèle de distributeur-producteur. Il repose à la fois sur notre site industriel, dont les nombreuses certifications – ISO 14001 depuis 2007, Engagé RSE depuis 2023, produits Origine France Garantie depuis 2012... – attestent de notre exigence en matière environnementale, et sur notre vaste Réseau de magasins, qui garantit une large diffusion des bonnes pratiques. Qu'il s'agisse d'économie circulaire, de réduction de l'empreinte carbone ou de gestion des ressources dans notre usine, KRYG GROUP agit concrètement pour un développement durable et équilibré de ses territoires.

Passer à l'action par des actions concrètes

3 exemples de Christophe LALLAU, Directeur Général de CODIR

Fabriquer local pour concilier artisanat et innovation

La gamme ORIGINE est notre réponse concrète pour concilier la souveraineté industrielle et la performance environnementale. En tant que leader, nous avons repensé le modèle de fabrication.

Ce procédé innovant permet de produire la monture directement sur le lieu de vente grâce à une machine de découpe d'acétate de cellulose installée en magasin. Cela permet de répondre à la demande du client en temps réel. Les bénéfices sont multiples : une expérience client renouvelée avec du sur-mesure produit localement, l'élimination des invendus, et un impact carbone drastiquement réduit grâce à la logistique court-circuitée. Pour consolider cette stratégie, une solution de production dédiée, sur le territoire français, sera installée d'ici la fin de l'année.

Le prix spécial « Pionnier » décerné lors des Prix Origine France Garantie valide cette démarche de relocalisation de la lunetterie. De plus, nous réaffirmons le rôle d'opticien-artisan de nos Associés et de leurs collaborateurs, qui retrouvent le geste essentiel de la fabrication au cœur de leur métier.

Optimiser la logistique pour réduire son impact environnemental

Face à l'augmentation constante de notre activité, nous avons fait le choix de transformer notre plateforme logistique de Bazainville en un modèle d'efficacité environnementale. L'objectif est de découpler croissance et empreinte carbone. Notre démarche s'appuie sur l'innovation opérationnelle.

- Emballage & déchets : la suppression des emballages secondaires des verres et la réduction de la taille minimale des colis évitent l'utilisation de 4 tonnes de plastique par an.
- Processus numérique : la dématérialisation des bons de livraison permet une économie substantielle de 625 000 impressions annuelles.
- Transport et flux : en optimisant le remplissage des colis et en favorisant la livraison de nuit, nous réalisons non seulement une économie stratégique de 78 tonnes de CO₂ par an en transport, mais aussi une réduction de 15% du nombre d'emballages carton, et ce, malgré la hausse continue des volumes expédiés.

Ces ajustements, incluant l'augmentation de la capacité de traitement à 820 colis par heure, prouvent que l'excellence opérationnelle et l'engagement RSE sont les deux faces d'une même performance.

Eco-concevoir pour mieux produire

L'éco-conception est désormais au cœur de notre processus d'innovation. Nous avons initié une démarche scientifique et rigoureuse avec la Coopérative MU pour réaliser l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de nos produits optiques.

Cette initiative nous permet de mesurer précisément l'impact environnemental de chaque composant, depuis l'extraction des matières premières (montures, étuis) jusqu'au recyclage, en passant par le transport. L'objectif n'est pas seulement de mesurer, mais d'intégrer ces données pour une amélioration continue de nos processus de conception et de fabrication. Les enseignements de cette ACV sont et seront partagés avec l'ensemble du Réseau pour orienter de manière éclairée les innovations futures du Groupe, garantissant ainsi que nos choix industriels soient toujours les plus responsables possible.

Économie circulaire

R5/R6/O1/O2. La réduction de l'impact environnemental de nos activités constitue le moteur de notre engagement. Notre bilan carbone, réalisé depuis 2012, est actualisé tous les 3 ans, et notre analyse de risque environnemental est mise à jour chaque année. Couplés à une veille réglementaire, ils permettent de définir un plan d'action annuel visant à réduire les impacts majeurs identifiés. La Direction Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) pilote ces dispositifs.

KRYS GROUP a également développé une démarche d'économie circulaire, notamment à travers le recyclage des lunettes, en partenariat avec TERRACYCLE. En 2017, après plusieurs mois de travail conjoint, le Groupe et son partenaire ont mis en place la première filière française de recyclage de lunettes, qui n'existait pas jusque-là. KRYS GROUP est fier d'avoir été précurseur dans cette initiative et d'avoir lancé le mouvement. En 2025, un record historique a été atteint : près de 1,5 million de lunettes collectées, grâce à l'engagement de nos enseignes, de nos magasins et de leurs clients.

Indicateurs lunettes usagées*	2023	2024	2025
Nombre de lunettes collectées	807 K	1 102 K	1 450 K
Évolution N/N-1	+28 %	+37 %	+32 %

*Nombre de lunettes collectées estimé avec un poids moyen de 27g/lunette.

R5/R6. Le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas. Fidèle à cette conviction, KRYS GROUP suit de manière très précise ses consommations de ressources. Plusieurs actions sont en place pour les réduire :

- sensibilisation des équipes,
- compactage des copeaux issus du procédé de surfacage pour réduire le poids des déchets et récupérer l'eau depuis 2015,
- réutilisation et recyclage des déchets qui peuvent l'être (papier, carton, métal ou meuble) sur les deux sites du Groupe,
- suppression du sachet plastique pour les montures Marques Exclusives, désormais livrées en étui,
- suppression du sachet plastique entourant chaque paire de verre commandée (soit plus de 2 tonnes de plastiques économisées par an),
- dématérialisation du bon de livraison et de la carte porteur (soit une économie de 3,1 tonnes de papier, 300 kilos de plastiques/an et de consommables pour 11 imprimantes), ...

En 2025, de nouvelles actions ont été menées pour réduire la production de déchets :

- dématérialisation des factures DROM-COM, générant une économie de plus d'une tonne de papier,
- envoi différé d'une journée des colis comportant moins de 5 articles (hors lentilles).

Ce sont autant de déchets en moins pour nos magasins.

À la suite du projet d'agrandissement KAP 2023, l'augmentation de la capacité de production et logistique ainsi que l'investissement lié dans de nouvelles machines (sablage, nettoyage et traitement de verres) expliquent la hausse temporaire des volumes de déchets. En 2023, cette augmentation résultait principalement des travaux et du déménagement des ateliers de production. En 2024, les volumes sont revenus à un niveau standard de déchet par verre produit, avant de croître à nouveau en 2025, en raison de l'augmentation des déchets dangereux liée au projet d'investissement de la zone de traitement des eaux usées, où plusieurs opérations de nettoyage du circuit du liquide de coupe ont été nécessaires.

Indicateurs déchets (Site Bazainville)		2023	2024	2025
Quantité	Total déchets	688 t	750 t	795 t
	Papiers cartons recyclés	125 t	136 t	136 t
	Évolution N/N-1	-8,6 %	+8,92 %	-0,16 %
	DIB (hors papier cartons)	136 t	156 t	144 t
	Évolution N/N-1	+21 %	+14,33 %	-7,37 %
	Déchets dangereux	413 t	430 t	500 t
	Évolution N/N-1	+2,35 %	+4,07 %	+16,12 %
	Biodéchets	13 t	26 t	13 t
	Évolution N/N-1	+48,12 %	+104,27 %	-47,63 %
Taux déchets valorisés		69 %	70 %	68 %
Quantité déchets**	Par verre produit	262 g	254 g	260 g
	Évolution N/N-1	+9,70 %	-3,05 %	+2,41 %

** Déchets hors contactologie, montures, DEEE, cartouches, déchets verts et pubs. Les déchets issus des travaux de restructuration de l'usine ne sont pas comptabilisés.

Les chiffres clés

Nombre de lunettes collectées	1,45 million
Taux déchets valorisés	68%
Quantité de déchets par verre produit	260 g

Face aux attentes, faire de l'optique de seconde main un pilier de performance durable avec SEECLY

L'optique de seconde main représente un formidable levier pour l'économie circulaire, avec plus de 100 millions de paires de lunettes inutilisées recensées en France.

Conscient de ce potentiel, KRYG GROUP a acquis SEECLY en 2025, la plateforme leader dans le reconditionnement de lunettes et notre partenaire depuis 2024. Cette acquisition n'est pas seulement un rachat : c'est une démarche stratégique visant à ériger l'optique de seconde main en un pilier d'innovation, de durabilité et de performance économique pour le Groupe. Ce rapprochement matérialise nos engagements en faveur de l'économie circulaire appliquée à l'optique et, plus largement, d'un accès à la santé visuelle pour tous. Son timing est idéal, soutenu par l'annonce en mars 2025 du remboursement par la Sécurité sociale du matériel de santé réhabilité, validant ainsi la pertinence de ce modèle.

Intégration et qualité garanties

L'acquisition de SEECLY permet à KRYG GROUP de capitaliser sur son expertise omnicanale. Elle complète le savoir-faire maîtrisé en magasin par une forte compétence en commerce en ligne, élargissant l'expérience client aux plateformes numériques et répondant aux usages des nouvelles générations. Cette complémentarité fait de la seconde main une alternative crédible et responsable, sans aucun compromis sur la qualité ni sur le service.

Le modèle SEECLY est rigoureux :

- les vendeurs (particuliers ou professionnels) y proposent leurs montures,
- chaque paire vendue est acheminée à l'atelier SEECLY pour être contrôlée, reconditionnée si nécessaire, et certifiée,
- ce processus garantit la remise en état et la conformité du produit, assurant un niveau d'exigence équivalent à celui du neuf,
- les montures peuvent être équipées de verres correcteurs neufs, fabriqués sur notre site industriel de Bazainville selon les standards de qualité KRYG GROUP. Ces derniers sont éligibles au remboursement, intégrant pleinement ce modèle dans la chaîne de valeur de l'optique responsable.

Rôle de pionnier et perspectives d'évolution

L'intégration de SEECLY renforce l'engagement de KRYG GROUP en faveur d'une politique RSE concrète. Elle illustre notre volonté de jouer un rôle de pionnier et de fixer les standards d'une filière d'optique responsable en plein essor.

Aujourd'hui déployée dans les magasins KRYG, cette expérience de seconde main est appelée à s'étendre progressivement aux autres enseignes du Groupe. À terme, nous prévoyons l'aménagement d'un espace dédié en magasin pour les montures reconditionnées. L'objectif est clair : fluidifier le parcours client et intégrer pleinement une offre durable et éthique, en phase avec les attentes émergentes des consommateurs et l'impératif de l'économie circulaire.

Réduction de l’empreinte carbone

R5/R6. Chaque année, des formations sont dispensées aux collaborateurs afin de réduire les risques environnementaux et d’assurer la protection de leur environnement de travail. Tous les deux ans, des modules spécifiques viennent compléter ce dispositif pour les sensibiliser plus largement aux enjeux écologiques.

Indicateurs formation environnement (2 exercices cumulés) (périmètre équipes Centrale)		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Salariés formés	Nombre	358	229	298	346
	Taux	59 %	36 %	44 %	50,4 %
Nombre heures	Moyen de formation /salarié formé	1,20h	1,33h	1,14h	1,5h

Pour prolonger les efforts de formation sur les sujets environnementaux, des ateliers de la Fresque du Climat ont été initiés auprès des collaborateurs de la Centrale. Ces ateliers de sensibilisation permettent de mieux comprendre les enjeux liés au réchauffement climatique et leurs liens avec les énergies, dans un cadre collectif favorisant la découverte et le partage. À ce jour, 5 ateliers ont été réalisés, permettant de sensibiliser 45 collaborateurs.

• [Sur le site de Bazainville](#)

Les chiffres clés	
Total émission énergie GES	534 TEQ.CO ₂
Consommation d’électricité par verre produit	2,78 kWh

Le Groupe est engagé de longue date dans la réduction de ses émissions. Depuis 2012, un bilan carbone est réalisé et mis à jour tous les 3 ans.

Sur le site de Bazainville, un système de récupération de chaleur via des groupes froids est en place depuis 2010.

Le projet KAP 2023, consacré au développement de notre site de production et de logistique, a intégré les engagements environnementaux du Groupe et donné lieu à l’analyse de potentielles solutions. À l’issue de cette étude, de nouveaux investissements ont été réalisés pour réduire l’empreinte environnementale du site. Ainsi, fin 2023, un nouveau groupe froid, plus puissant, a été installé, permettant de produire davantage de chaleur et d’améliorer le rendement du système. En 2024, les réglages et l’optimisation de son fonctionnement ont permis de réduire de près de 20% la consommation de gaz. Au cours des 5 dernières années, ces investissements ont contribué à une diminution significative de la consommation de gaz sur le site industriel. Cependant, en 2025, le groupe froid, principal générateur de récupération de chaleur du site (puissance 800 kW), a subi plusieurs dysfonctionnements successifs, expliquant la surconsommation de gaz constatée au 1^{er} trimestre 2025.

En 2023, un groupe de travail piloté par notre Direction QHSE a permis de mettre en place plusieurs actions pour réduire notre consommation d’énergie : lancement d’une campagne de sensibilisation aux éco-gestes auprès des collaborateurs, mise en place d’un site de covoiturage, isolation complète du parc des machines de traitement antireflet (les plus énergivores). Achievée en 2024, cette isolation permet d’économiser 24 % d’électricité par machine, soit 20 000 kWh par machine sur un an.

Consommation site de Bazainville		2023	2024	2025
Énergie	Total	6 862 MWh	7 682 MWh	8 386 MWh
	Émissions gaz à effet de serre	419 TEQ.CO ₂	450 TEQ.CO ₂	534 TEQ.CO ₂
	Évolution émissions gaz à effet de serre n/n-1	5,77 %	7,34 %	+18,88 %
	Évolution émissions gaz à effet de serre n/n-2	-10,26 %	1,14 %	+27,56 %
Électricité	Consommation totale	6 529 MWh	7 413 MWh	7 874 MWh
	Émissions gaz à effet de serre	340 TEQ.CO ₂	385 TEQ.CO ₂	409 TEQ.CO ₂
	Consommation/verre produit	2,57 kWh	2,72 kWh	2,78 kWh
	Évolution consommation/verre produit n/n-1	+10,93 %	+5,87 %	2,13%
	Évolution consommation/verre produit n/n-2	+8,81 %	+17,44 %	8,12 %
Gaz	Consommation totale	333 MWh	269 MWh	523 MWh
	Émissions gaz à effet de serre	79 TEQ.CO ₂	64 TEQ.CO ₂	125 TEQ.CO ₂
	Évolution consommation/n/n-1	-33,95 %	-19,11 %	+94,33 %
	Évolution consommation/n/n-2	-44,11 %	-45,77 %	+57,19 %

Les facteurs de conversions de GES ont été mis à jour conformément à la base de données de l'ADEME 2023 (<http://base-empreinte.ademe.fr>)

N.B. : En 2025, aucune donnée sur les émissions de GES liées aux fuites de fluide réfrigérant n'est reportée, car il existe des doutes trop importants sur sa fiabilité. Nous investiguons actuellement pour obtenir des données justifiées.

Consommation site de Bazainville		2023	2024	2025
Eau	Total	21 995 m ³	21 375 m ³	25 717 m ³
	Sanitaire	2 026 m ³ *	2 043 m ³	1 882 m ³
	Industrielle	19 969 m ³ *	19 332 m ³	23 835 m ³
	Consommation par verre produit	12,23l**	10,27l	11,71l
	Évolution consommation/verre produit n/n-1	+3,44%	-16,05%	+14%
	Évolution consommation/verre produit n/n-2	-0,02%	-13,16%	+4,29%

* Valeurs potentiellement erronées (panne du compteur industriel de juillet à septembre).

** Valeur calculée à partir de la moyenne validée en 2022

Depuis 2021, des avaries ont affecté alternativement l'eau sanitaire et l'eau industrielle. Ces incidents, causés par le réseau d'eau de ville, ont empêché de mesurer précisément notre consommation d'eau en 2023.

Pour y remédier, le projet d'installation de compteurs d'eau sur les machines a été revu. En place depuis le début de notre exercice 2024, ces derniers sont équipés d'un système de comptage en entrée de site, couvrant chaque départ d'alimentation en eau des bâtiments.

Après 2 années de baisse, notre consommation d'eau a augmenté en 2025, principalement en raison de la nouvelle machine de lavage, dont la consommation est trois fois supérieure aux prévisions. Des actions sont en cours pour limiter ces impacts.

• Sur le site de Nanterre

Fin 2024, KRYG GROUP a emménagé dans l'immeuble Via Verde, situé à proximité de ses anciens locaux. Plus moderne et responsable sur le plan environnemental, ce bâtiment est certifié HQE (passoport niveau Excellent) et labellisé BBC. En tant qu'acteur engagé, le Groupe a transmis au gestionnaire de l'immeuble ses consignes concernant le chauffage et la climatisation, et la GTC (Gestion technique centralisée) des bureaux a été réglée en conséquence pour maîtriser les consommations.

Dans ce nouvel immeuble, des racks à vélos sont également mis à la disposition des collaborateurs dans le parking sécurisé. Ils sont accessibles à l'aide d'un code. Ce dispositif contribue à la réduction de l'empreinte carbone, tout en favorisant la Qualité de Vie au Travail et la pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé.

• Dans les magasins

Dans les territoires, les magasins du Réseau participent activement à la démarche de développement durable de KRYG GROUP. Le lien qui unit les différents échelons de la Coopérative permet de diffuser largement les bonnes pratiques et la culture du système de management environnemental de notre usine profite ainsi à l'ensemble des magasins.

Dans la continuité de la labellisation AFNOR Engagé RSE et du déploiement du parcours « Tous Engagés RSE », un nouvel outil d'auto-diagnostic RSE a été mis en place fin 2024 pour les magasins. Il permet d'évaluer les pratiques en matière de responsabilité sociétale à l'échelle d'un ou plusieurs points de vente et constitue une étape clé dans la structuration de la démarche RSE.

Un an après son lancement, 204 magasins ont déjà réalisé cet auto-diagnostic et cette initiative a permis d'identifier et de corriger certaines non-conformités réglementaires, mais surtout de mettre en lumière les leviers d'amélioration et les bonnes pratiques déjà bien ancrées au sein du Réseau, sur les différentes thématiques de la RSE. Une nouvelle campagne de communication est prévue pour inciter les magasins à faire ou renouveler l'exercice.

Déployé dans le Réseau en 2021, le partenariat avec RECYGO sensibilise les magasins à la réduction des déchets. Cette année, 239 opticiens du Réseau ont souscrit à l'option de dématérialisation des bons de livraison. De plus, entre octobre 2024 et septembre 2025, 184 magasins ont souscrit à l'une des offres de RECYGO pour le papier classique, le papier confidentiel ou les emballages cartons. Ils ont ainsi permis de collecter 21 tonnes de papiers et 48 kilos de cartons et emballages pour recyclage.

Depuis 2021, un outil de diagnostic environnemental développé pour les magasins et inspiré du Bilan Carbone de l'ADEME, permet de mettre en place des plans d'action personnalisés. À ce jour, 147 magasins l'ont utilisé.

Le programme Ecobox de LEXMARK, lancé en mars 2022, permet aux 998 magasins inscrits de recycler leurs toners d'impression. Sur l'exercice, 332 cartouches ont été collectées, soit 356 kilos, permettant d'éviter 519 kilos de CO₂ par rapport à la filière habituelle DEEE.

Le programme de reforestation Printreleaf de LEXMARK, lancé en mai 2022, se poursuit, à partir du papier imprimé en Centrale (Nanterre et Bazainville) et dans le Réseau.

Entre le 1^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025, 3 480 arbres ont ainsi été plantés pour compenser les 28 992 462 pages imprimées sur la période.

Enfin, le partenariat avec RECYCLEA a permis le recyclage de 3 069 équipements informatiques (ordinateurs, tablettes, souris, claviers...) entre janvier et fin septembre 2025. Sur les 2 508 équipements éligibles au réemploi, 96 % ont bénéficié d'une seconde vie.

Le recyclage du matériel a un impact environnemental : il permet d'écarter les émissions de gaz à effet de serre qui auraient été générées par la production de matériel neuf. Ainsi, 226 tonnes de CO₂ ont été évitées sur la période. Le partenariat avec RECYCLEA a également un impact social positif, puisque 4 emplois inclusifs (pour des personnes en situation de handicap) ont été créés pendant 1 mois.

PILIER SOCIÉTAL

La responsabilité sociétale de KRYG GROUP constitue un véritable atout dans un contexte d'inflation et de crise énergétique. Dans le secteur du retail, toute marque indifférente aux enjeux liés au recyclage, au respect des hommes, du monde animal et végétal est probablement condamnée à disparaître à plus ou moins long terme. Notre engagement RSE consolide les liens de confiance que nous tissons avec nos consommateurs, nos fournisseurs et l'ensemble de nos communautés d'appartenance. C'est sur la base de ces attentes réciproques entre parties prenantes que se construit également notre territoire d'influence, que nous devons développer avec l'acuité propre au distributeur-producteur visionnaire que nous sommes.

Être un acteur de santé à part entière

3 convictions de Patrice CAMACHO, Secrétaire Général en charge de la Santé

Les opticiens et les audioprothésistes sont des acteurs essentiels de la prévention santé.

La prévention est le pilier indispensable pour garantir la pérennité de notre système de soins, aujourd'hui confronté à des tensions structurelles. Cela exige une articulation optimisée entre le dépistage et la prise en charge, ainsi qu'un renforcement des synergies interprofessionnelles. Les opticiens et les audioprothésistes occupent une place stratégique et centrale dans cet écosystème. Ils interviennent auprès de plus de 60% de la population et de la quasi-totalité des plus de 45 ans. L'optique et l'audition, en nous connectant au monde, sont des sens vitaux : leur préservation est une action de prévention à long terme, notamment en réduisant les risques de déclin cognitif.

KRYG GROUP doit poursuivre et renforcer son engagement dans la recherche médicale.

Notre rôle ne s'arrête pas au magasin. Fournir des données de vraie vie au CHU de Poitiers depuis 2016 a permis d'aboutir à des avancées scientifiques majeures, notamment sur la corrélation déterminante entre l'âge et la progression de la myopie chez l'enfant. La décision des pouvoirs publics de rembourser les verres de freination de la myopie vient d'ailleurs conforter l'importance de ces travaux. Il est fondamental que KRYG GROUP continue de contribuer activement à la recherche en optique et en audition. Cette responsabilité se prolonge ensuite dans l'accompagnement client, où nous nous engageons à relayer les avancées scientifiques auprès de nos clients et de l'ensemble de l'écosystème de santé.

La santé doit aller à la rencontre des patients pour renforcer la prévention.

Nous sommes convaincus que l'accès aux soins nécessite une démarche proactive et décentralisée. KRYG GROUP matérialise cette conviction par des actions concrètes et emblématiques. Depuis 2016, notre Bus de la Vue et de l'Audition est un dispositif unique d'accès aux dépistages en marge du Tour de France. Chaque année, il permet à une équipe pluridisciplinaire (ophtalmologistes, opticiens, orthoptistes, audioprothésistes...) de dépister près de 5 000 personnes au plus près des territoires. De plus, notre Observatoire de la Vue des Enfants, mené avec IPSOS, est un baromètre essentiel qui met en lumière les inégalités d'accès aux soins, en particulier pour les plus jeunes. Enfin, le déploiement de la télé-médecine, que nous soutenons activement, s'inscrit dans cette même volonté stratégique : aller vers le public pour rendre la prévention plus accessible et plus efficace.

La FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP

01. Depuis 2002, la FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP œuvre pour favoriser l'accès à la santé visuelle et auditive pour tous, en parfaite cohérence avec la raison d'être de KRYG GROUP.

Pour permettre à chacun de bénéficier des progrès de l'optique, la Fondation a diversifié ses actions au fil des ans et a su s'adapter afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de la santé visuelle et auditive.

Entre octobre 2024 et mai 2025, les Journées de la Vision ont été reconduites. Cette opération dédiée à la santé visuelle des plus démunis a rassemblé 19 écoles d'optique réparties sur tout le territoire, ainsi que des associations nationales telles que le Secours populaire français, l'Ordre de Malte France, la Croix-Rouge ou encore les Restos du Cœur. Grâce à cette mobilisation, 288 personnes en situation de précarité ont pu bénéficier d'un test de vue réalisé par les étudiants en optique, ainsi que d'un équipement optique gratuit financé par la Fondation.

L'année 2025 a également vu la reconduction du Défi Héroïk, un défi sportif et solidaire impliquant les collaborateurs de la Centrale et des magasins. Sur l'édition d'avril 2025, 350 Associés, collaborateurs des magasins et de la Centrale ont participé, répartis en 124 équipes. Les kilomètres parcourus lors de leurs activités sportives de marche, course ou vélo étaient transformés en euros : 16 359 € ont ainsi été reversés, à ce jour, par les Associés au profit de la Fondation. Côté Centrale, les collaborateurs participants ont permis de verser 20 000 €, toujours au profit de la Fondation.

Face aux besoins, piloter l'action sociétale par la mesure d'impact

Créée en 2002, la FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP a une mission essentielle : rendre la santé visuelle et auditive accessible à tous, notamment par le soutien d'une trentaine d'associations partenaires. Au-delà de l'aide matérielle et financière, notre défi majeur est d'objectiver la portée et la qualité réelle des actions menées. Comment mesurer concrètement l'effet sur les bénéficiaires et l'impact sur le renforcement des associations elles-mêmes ?

Un engagement pour la rigueur méthodologique

Pour répondre à cette exigence d'efficacité, la FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP a rejoint en 2025 IMPACT TANK, un *think and do tank* spécialisé dans la mesure des actions sociétales. Ce partenariat stratégique n'est pas une simple adhésion, mais une démarche collaborative et exigeante.

La Fondation participe activement à un groupe de travail inter-fondations. Cette dynamique permet de confronter les expériences, d'évaluer l'efficacité des pratiques et d'enrichir notre réflexion au-delà de nos propres conventions. IMPACT TANK apporte son expertise académique et méthodologique (via des chercheurs et universitaires) pour garantir la rigueur scientifique indispensable à la validité de toute mesure d'impact.

Co-construction d'un référentiel commun

L'objectif de ce groupe de travail est résolument opérationnel et ambitieux : co-construire un référentiel commun permettant aux fondations d'évaluer elles-mêmes leur impact sur leurs écosystèmes et de mieux structurer leur action.

Ce référentiel commun est conçu pour dépasser le cercle des fondations participantes afin de nourrir l'ensemble des acteurs de la philanthropie et d'améliorer leurs pratiques. Il constituera une base adaptable aux spécificités de chaque secteur. La finalité est d'objectiver la valeur créée, de renforcer la transparence de nos actions d'intérêt général et de faire émerger de nouvelles pratiques dans une logique d'amélioration continue.

Les associations soutenues par la Fondation en 2025

Le programme de soutien aux associations a lui aussi été poursuivi en 2025, permettant à 32 associations d'être aidées, pour un montant global de plus de 275 000 €.

- **AGIR** (Burkina Faso) : financement de lunettes pour un centre optique.
- **ANOVA** (Madagascar) : financement d'une mission avec des ophtalmologistes et des opticiens, et de matériel de dépistage pour des dispensaires.
- **ApiDV** (France) : financement de transcriptions d'ouvrages pédagogiques pour permettre à des étudiants déficients visuels de s'engager ou de poursuivre leurs études supérieures.
- **AR MADA** (Madagascar) : financement de matériel de réfraction utilisé dans le cadre de missions médicales pluridisciplinaires.
- **Association Les Chiens du Silence** (France) : participation au financement de l'éducation d'un chien d'assistance pour une personne en situation de surdité.
- **Audition Solidarité** (France) : participation au financement d'actions de dépistage et d'équipement pour des personnes précaires.
- **AVISA** (Afrique de l'Ouest) : financement d'équipements optiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.
- **Cœur de Gazelles** (Maroc) : financement de montures et de verres correcteurs pour les bénéficiaires de caravanes médicales.
- **EYES FOR EVER** (Tanzanie) : participation au financement de l'équipement médical d'un pôle d'ophtalmologie dans un hôpital.
- **Hôpital Kremlin Bicêtre** (France) : acquisition d'un tympanomètre pour doter le service ORL d'une plateforme de l'innovation permettant de révolutionner les diagnostics, les soins et la recherche.
- **HO'RHIZOMES** (Tanzanie) : financement d'équipements d'écoles et de programmes de formation pour des enfants aveugles, malvoyants et albinos.
- **KASA MANSA** (Sénégal) : financement de matériel d'optométrie dans le cadre d'actions de prévention et de dépistage en milieu scolaire des troubles de la réfraction en Casamance.
- **La Montagne du bonheur** (Inde) : financement de matériel optique pour un dispensaire dans l'Himalaya.
- **Lebao's Kids Fondation** (Tanzanie) : financement de matériel de consultation pour dépister des enfants et fabrication de plusieurs centaines d'équipements optiques.
- **Les Amis de Fana France** (Colombie) : financement de consultations ophtalmologiques et audioprothésistes pour des orphelins, équipements optiques et audio au besoin.
- **Les Médecins de Chinguetti Pakbeng** (Mauritanie) : financement de matériel, de lunettes et de médicaments pour un dispensaire ; financement de missions médicales.
- **Le Sens de la Vue** (Sénégal) : financement d'équipement optiques et de matériel pour dépister et équiper des prisonniers et des villageois en coordination avec des élèves de BTS optique.
- **Médecins du Monde** (France) : financement de plusieurs centaines d'équipements optiques pour équiper des personnes en situation de précarité reçues dans des centres de santé.
- **Necker Enfants Malades** (France) : participation à l'acquisition d'un UWF SS-OCTA (Ultra Wide Field OCT Angiographie) pour évaluer la choroïde des enfants atteints de myopie.
- **Ordre de Malte** (France) : financement de plusieurs centaines d'équipements optiques pour équiper des personnes en situation de précarité reçues dans des centres de santé.
- **Ordre de Malte** (Bénin, Tchad, Cameroun) : financement de matériel pour équiper les unités ophtalmologiques d'hôpitaux gérés par l'association.
- **Réseau SOLENE**, Métropole Nancéenne (France) : financement de lunettes pour des personnes précaires et don de lunettes de soleil pour un public à la rue.
- **Secours Populaire** (Haïti) : financement de matériel ophtalmologique pour équiper une clinique mobile et achat de lunettes dans le cadre d'une vaste campagne de dépistage des troubles visuels chez des enfants.
- **SOMDIAA** (Fondation SOSUCAM - Cameroun, Fondation ADA - Cameroun, Fondation SARIS - Congo, Fondation SGMT - Togo, Fondation CST - Tchad, Fondation SUCAF - Côte d'Ivoire) : soutien financier pour l'organisation de campagnes de dépistage et financement d'équipements optiques.
- **Voir la Vie** (Sénégal, Bénin, Guinée) : soutien financier des activités de centres optiques et ophtalmologistes, fabrication de plusieurs centaines d'équipements optiques sur mesure et formation des équipes médicales et paramédicales sur place.
- **YAKA**, projet Loutch (Sénégal) : financement de lunettes en kit et de matériel de réfraction pour des campagnes de dépistage scolaire.
- **ZINADO 2000** (Burkina Faso) : financement de matériel d'optométrie pour réaliser le dépistage visuel d'enfants dans des écoles.

Le Bus de la Vue et de l'Audition sur la route du Tour de France

Depuis son lancement en 2016, le Bus de la Vue et de l'Audition a permis de dépister plus de 16 200 personnes.

En juillet 2025, il a repris la route du Tour de France pour proposer, à grande échelle, des dépistages gratuits de la vue et de l'audition. Pour la 4^{ème} année consécutive, un test auditif dans le bruit, réalisé sur tablette, ludique et simple d'utilisation, a été proposé. Grâce à la cabine audiométrique insonorisée intégrée au Bus, un audioprothésiste local a pu effectuer les tests pour les personnes le souhaitant.

Comme chaque année, une équipe de professionnels de santé — ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens et audioprothésistes — a assuré 4 parcours différents : test auditif, dépistage visuel réalisé par un ophtalmologiste ou un orthoptiste pour les moins de 16 ans, test visuel réalisé par un opticien pour les adultes, dépistage du glaucome et des pathologies de la rétine.

Les chiffres clés

Cette année, **6 058** tests visuels et auditifs ont été réalisés, répartis comme suit :

2 737 tests de vue adultes

758 tests de vue enfants

2 563 tests auditifs

L'éthique pour guider nos pratiques

R4. Depuis 2010, KRYG GROUP a adopté une Charte Déontologique en Assemblée Générale pour garantir des pratiques éthiques et la bonne réputation de ses opticiens. Un Comité Déontologique, composé d'Associés élus, veille au respect de cette charte et des partenariats avec les organismes complémentaires à l'Assurance-maladie. Il propose des contrôles et soumet des sanctions au Conseil d'Administration, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la Coopérative.

Pour valoriser cet engagement, le Groupe encourage ses magasins à obtenir la certification « Qualité de Service en optique », attestant du savoir-faire de l'opticien et de la qualité des prestations fournies aux clients.

Cet engagement déontologique s'applique également aux collaborateurs en Centrale, qui reçoivent, depuis 2020, un guide éthique et de conformité KRYG GROUP.

Santé et sécurité du consommateur

R3. La qualité des produits constitue la première priorité de KRYG GROUP, condition essentielle à la santé et à la sécurité des consommateurs. Elle est garantie par un processus rigoureux à toutes les étapes de développement, de production et de vie du produit, et par une veille réglementaire proactive.

Tout nouveau produit ou processus est homologué avant son lancement par le laboratoire Qualité du Groupe. Les contrôles s'appliquent quotidiennement à chaque phase de production des verres et à chaque commande, afin d'assurer un traitement optimal des lots. Toute réclamation fait l'objet d'une analyse rigoureuse, et chaque verre retourné est expertisé par une cellule dédiée. Les données recueillies sont exploitées par l'équipe Qualité Produits, et des Comités mensuels permettent d'identifier les défauts majeurs des dispositifs médicaux distribués et de mener les actions d'amélioration.

Le Groupe s'est fixé comme objectif de maintenir un taux SAV garantie 2 ans inférieur à 0,6 %. Ce niveau d'exigence et les actions mises en place pour garantir la qualité des dispositifs médicaux fabriqués et vendus par KRYG GROUP protègent la santé et la sécurité des consommateurs.

Indicateur qualité produits au 30/09/2025		2023	2024	2025
Taux annuel de conformité	verres	99,48 %	99,19 %	99,47 %
Taux SAV*	verres	0,59 %	0,63 %	0,64 %

*Taux SAV pour les verres ayant 2 ans de garantie

Les chiffres clés

Indicateur qualité produits 99,47 %

Taux de SAV sur 2 ans < 0,64 %

R3. L'attention que porte KRYG GROUP au consommateur concerne également son niveau de satisfaction. Le système de management de la qualité, mis en place par CODIR et centré sur la satisfaction de ses clients, lui vaut d'être certifié ISO 9001 depuis 2007. Au-delà de la certification « Qualité de service en optique », le Groupe encourage également les magasins à recueillir les impressions de leurs clients afin de déterminer leur Net Promoter Score (exprimé en points), un indicateur mesurant la probabilité que les clients recommandent l'Enseigne. Le Service Consommateurs veille à garantir leur pleine satisfaction et intervient pour résoudre en dernier recours les litiges avec les opticiens du Réseau.

KRYG a été une nouvelle fois désignée « Enseigne d'Optique Préférée des Français » pour l'édition 2025, avec un pourcentage de fan de 15%. Ce prix repose sur une étude menée par EY-Parthenon pour Net Media Group, interrogeant un panel de 12 000 consommateurs français. Cette distinction témoigne de l'attachement des consommateurs à l'Enseigne, mais aussi de son engagement à offrir une santé visuelle de qualité, accessible à tous.

Depuis 10 ans, le magazine *Capital*, avec l'institut d'études Statista, réalise un sondage auprès d'un panel de 15 000 consommateurs français, pour dresser le palmarès des meilleures enseignes de France selon leur qualité de service. Cette année, KRYG se classe à toujours la 5^{ème} place avec une note de 8,21/10, tout comme KRYG AUDITION (7,74/10) dans la catégorie Audioprothèse.

LE COLLECTIF DES LUNETIERS a été à nouveau distingué lors de la cérémonie des Prix de la Meilleure Satisfaction Client Retail 2025 organisée par WizVille. Une reconnaissance qui met en lumière la qualité d'écoute et d'accompagnement offerte chaque jour par les opticiens du Réseau.

Dans un secteur où la confiance et la proximité sont déterminantes, LE COLLECTIF DES LUNETIERS s'est hissé en tête du classement dans la catégorie Optique, avec une note exceptionnelle de 4,94/5. Cette récompense, attribuée sur la base des avis Google laissés par les clients entre mai 2024 et avril 2025, reflète le haut niveau de satisfaction ressenti dans les 434 magasins du Réseau.

Depuis 11 ans, la Grande Enquête des Marques et Enseignes Préférées des Familles décerne le prix de l'Opticien Préféré des Familles. Entre le 17 octobre et le 9 décembre 2024, les parents de 261 familles ont été interrogés sur leurs marques et médias favoris dans une vingtaine de secteurs d'activité différents. Cette année, c'est KRYG qui a été élu Opticien préféré des Familles 2025 pour la 2^{ème} année consécutive.

Enfin, KRYG GROUP a reçu une double distinction lors de la 37^{ème} édition du concours IREF (Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise) en novembre 2024. Léa GOMICHOE et Laetitia GAUTREAU, Associées de KRYG GROUP depuis 2018, sont les lauréates 2025 du trophée des « Meilleurs Franchisés et Partenaires de France ». KRYG GROUP a reçu par ailleurs le Grand Prix de la labellisation RSE, avec mention 1^{er} Groupement d'Optique & Audition. Ce prix honore nos efforts visant à diminuer notre impact sur l'environnement et à encourager des pratiques responsables.

Indicateur satisfaction consommateur (au 30/09/2025)		2023	2024	2025
Net Promoter Score (Consommateurs recommandant l'Enseigne)	KRYG	83pts	87pts	88pts*
	LE COLLECTIF DES LUNETIERS	86pts	89pts	90pts*
	LYNX OPTIQUE	80pts	85pts	87pts*

*Chiffre susceptible d'évoluer en fonction des retours des questionnaires possibles jusqu'en mars 2026

Achats responsables

R4. Depuis décembre 2012, KRYG GROUP est signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables, créée en 2010 sous l'égide du ministre de l'Économie et des Finances. Fidèle à son engagement d'instaurer des relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs, KRYG GROUP a lancé en 2021 une démarche d'accompagnement de ses fournisseurs et sous-traitants dans leurs pratiques RSE.

KRYG GROUP les sensibilise depuis de nombreuses années à la RSE, en insérant des clauses spécifiques dans ses contrats annuels d'achat ou de référencement. Sa politique d'achats responsables se traduit notamment par des engagements et des chartes en matière :

- de droits de l'homme ;
- de protection de l'environnement ;
- de relations inter-entreprises ;
- ou encore de santé et de sécurité au travail.

KRYG GROUP est signataire du manifeste lancé en 2021 par Olivia GRÉGOIRE, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, qui vise à inciter les entreprises au reporting extra-financier, dans le cadre de la réglementation européenne.

Dans cette logique, KRYG GROUP a mis en œuvre le projet L.I.F.E., qui évalue les fournisseurs selon des critères RSE et les incite à monter en compétences.

Il s'appuie pour cela sur un questionnaire détaillé, dont les réponses sont vérifiées et argumentées. Chaque fournisseur est ensuite noté et assigné à une catégorie : L (Leader) / I (Interested) / F (Follower) / E (Epsilon). Depuis 2021, ce questionnaire est systématiquement utilisé par les équipes Achats-Produits pour tout référencement d'un nouveau fournisseur.

En 2024, KRYG GROUP a renforcé sa démarche. Avec le concours d'un cabinet externe reconnu et réputé, il a élaboré un nouveau questionnaire L.I.F.E., reposant sur 39 critères, contre 18 précédemment et désormais ouvert aux fournisseurs indirects, en plus des fournisseurs métiers.

Deux webinaires de présentation ont été proposés en juin 2024 par ce cabinet expert pour présenter le questionnaire aux fournisseurs Epsilon et Follower. Par ailleurs, KRYG GROUP mandate ce cabinet pour des audits RSE gratuits et confidentiels à destination des fournisseurs Epsilon, afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration de leur politique RSE.

Ces initiatives portent déjà leurs fruits : en 2025, seuls 3 % des fournisseurs sont Epsilon, contre 16 % en 2021. L'objectif du Groupe est constant : ne plus avoir de fournisseur Epsilon en 2026.

Enfin, depuis mi-2023, sont lancés des audits terrain « Éthique » et « Environnement ». Réalisés par un organisme tiers indépendant et reconnu, ils permettent de renforcer notre démarche d'amélioration continue et d'accompagner les usines dans leur progression.

Indicateur Achats responsables (au 30/09/2025)	2023	2024	2025
% de réponses au questionnaire L.I.F.E.	100 %	73 %*	96 %

* Baisse consécutive à la nouvelle consultation de tous les fournisseurs sur la base du questionnaire 2024

Communautés et développement en local

R3/O1. À l'image de notre politique d'achats responsables, qui incite nos fournisseurs à améliorer leurs pratiques RSE, l'engagement RSE du Groupe vise à influencer ses communautés d'appartenance. En tant que leader du marché français de l'optique et acteur ambitieux sur celui de l'audition, le Groupe a la responsabilité de penser à long terme pour impacter la société et agir au plus près de ses cœurs de métier.

Depuis plusieurs années, KRYG GROUP considère la télé-médecine comme une solution clé pour pallier les difficultés d'accès aux soins. Ayant été expérimentée à grande échelle durant les différents confinements, pourquoi ne permettrait-elle pas désormais de répondre au développement exponentiel des déserts médicaux, qui aggravent les inégalités entre les territoires ? Ce changement de perspective pourrait tout transformer à l'avenir.

Dans ce cadre, le Groupe s'emploie à faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics pour intégrer la télé-ophtalmologie dans le dispositif d'organisation des soins. Depuis 2021, KRYG GROUP est membre, du think tank sur la télé-ophtalmologie porté par CATEL (Club des Acteurs de la TELésanté), un réseau national d'experts en télé-médecine visant à développer et promouvoir la télé-médecine et à définir des bonnes pratiques pour apporter des solutions concrètes dans les territoires.

En 2024, grâce au protocole de télé-médecine, le Bus de la Vue et de l'Audition sur le Tour de France a permis à 336 personnes de bénéficier d'un dépistage du glaucome ou de pathologies de la rétine. Des opérateurs ont réalisé des clichés avec des appareils de pointe, analysés à distance par des spécialistes en France, et les résultats ont été communiqués de manière différée.

Dans une perspective de partage professionnel, KRYG GROUP participe également à des collectifs en lien avec son territoire, tels que :



Le Groupement Interprofessionnel de la Région Vallée de Seine, un réseau local d'entrepreneurs ;



Le Plato, réseau de développement économique fondé sur le parrainage de cadres de grands groupes et l'expertise d'intervenants extérieurs ;



Le Rassemblement des Opticiens Français (ROF), dont KRYG GROUP a soutenu la création en 2017 ;



Normeyes, qui promeut l'Échange de Données Informatisées (EDI) entre industriels de l'optique ;



L'association AFNOR, organisme au service de l'intérêt général et du développement durable ;



« Origine France Garantie », une association de chefs d'entreprise à but non lucratif ;



L'association des dirigeants en entreprise du Centre et Sud Yvelines.

FACE À NOUS, UNE TRAJECTOIRE VERS L'AVENIR

Synthèse

Récapitulatif de nos principaux indicateurs

N°	Risques (R) / Opportunités (O)		2023	2024	2025		
R1	Perte attractivité du Groupe / Turnover / Absentéisme	 	Taux de salariés formés	67 %	63 %	77 %	
			Nombre embauches	100	106	98	
			Taux moyen absentéisme	6,91 %	7,38 %	6,22 %	
R2	Accidents et coûts associés Pénibilité et risques psychosociaux	 	Accidents du travail	Taux de fréquence	24,85 %	25,69 %	20,21 %
			Taux de gravité	2,90%	3,61%	2,1 %	
R3	Perte de parts de marché		Taux annuel de conformité verres	99,48%	99,19%	99,47 %	
R4	Détérioration Image de marque		% de réponses au questionnaire L.I.F.E.	100 %	73%	96 %	
R5	Épuisement des ressources	 	Quantité papiers cartons recyclés	125 t	136 t	136 t	
			Taux déchets valorisés	69 %	70 %	68 %	
R6	Pollution	 	Énergie	Émissions GES	419 TEQ.CO ₂	450 TEQ.CO ₂	534 TEQ.CO ₂
			Consommation	Électricité/ verre produit	2,57 kWh	2,72 kWh	2,78 kWh
O2	Amélioration Image de marque engagement environnementaux	 	Nombre lunettes collectées données aux associations partenaires ou recyclées	807 000	1 102 000	1 450 000	

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

GUILDE DES LUNETIERS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société **GUILDE DES LUNETIERS**, désigné Organisme Tiers Indépendant (« tierce partie »), accrédité par COFRAC Validation-Vérification, n°3-2122 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé¹ exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 septembre 2025 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur le site internet ou sur demande auprès l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'Administration de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le conseil d'administration.

¹ Avis n° 0812251028

Responsabilité du Commissaire aux comptes désigné Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée, sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment à l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, *Intervention du Commissaire aux Comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière* et à la norme internationale ISAE3000 (révisée)².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre et décembre 2025, sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions QHSE, Ressources Humaines et Achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées, en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

² ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques, ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques (ex : Détérioration Image de marque - Fondation Krysgroupe) nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités³ ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants, présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées, ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'entité légale et couvrent 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 12 janvier 2026

L'un des Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Pascal LECLERC

Associé

³ CODIR

Annexe 1 - Liste d'informations et d'indicateurs clés de performance vérifiés

Informations sociales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
• Effectifs présents au 30/09 et répartitions ; • % de collaborateurs RQTH ou en invalidité ; • nombre d'embauches et nombres de départs ; • taux de turnover CDI ; • taux de salariés formés ; • nombre d'heures moyen de formation / salarié formé ; • taux moyen d'absentéisme ; • taux de fréquence des accidents du travail ; • taux de gravité des accidents du travail ; • index égalité hommes/femmes.	• Qualité de Vie au Travail ; • enquête Santé au Travail.
Informations environnementales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
• Consommation d'électricité ; • consommation de gaz ; • consommation d'eau ; • émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques ; • taux de déchets valorisés.	• Réduction de l'empreinte carbone (accompagnement des magasins, auto-diagnostic RSE).
Informations sociétales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
• Nombre de lunettes collectées données aux associations partenaires ou recyclées ; • pourcentage de réponses au questionnaire L.I.F.E. ; • taux annuel de conformité.	• FONDATION D'ENTREPRISE KRYG GROUP (défi Héroïk).